

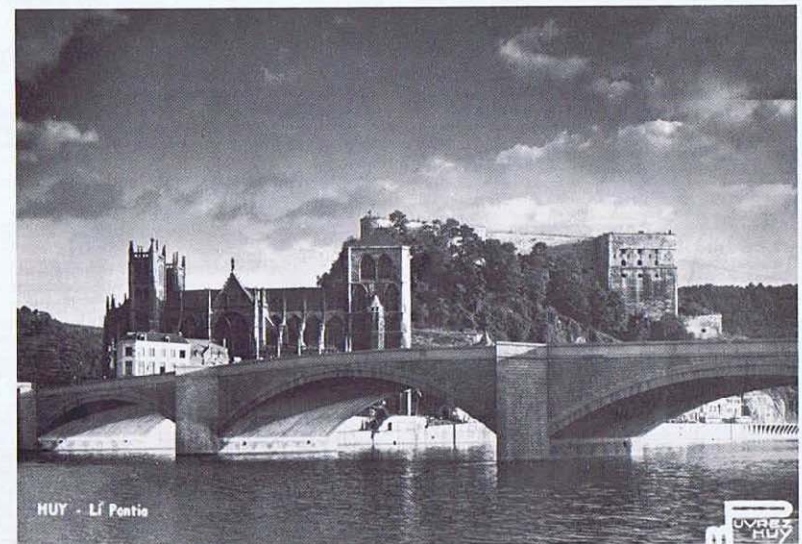


ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue du Blanc Ry 39 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37 : Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

HUY — 25 avril 1982 — Congrès national



Une vue particulièrement évocatrice de la cité de Colin Maillard : le Pont, la Collégiale et la Citadelle.

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2 - 1180
Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

† Gaston EPPE
6741 Vance
Joseph ANDRE
Grand-Place 28 - 6673 Cherain
Tél. (090) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations, 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5009 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15
5406 Waha

**SECRÉTAIRE
NATIONAL**
François GUIOT
Boulevard Lambert 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73 ou
(02) 216 78 73

TRESORIER NATIONAL:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

**C.C.P. de la trésorerie nationale
de la Fraternelle:**
000-0344969-37

**TRESORIER
NATIONAL-ADJOINT:**
Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:

Lieut.-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossart 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Correspondances:
Albert GUSTIN, adm. adjoint
Rue du Blanc Ry 39
1340 Ottignies-LN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateurs-conseillers:

Col. BEM hon. Jean BORGNIET
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 549 88 59
Colonel e.r. André LAJIERE
Rue Général de Gaulle 5, Bte 8
6180 Courcelles

Colonel e.r. René MOINY
Bosmont 4, 5340 Giesves
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)
Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5009 Namur
René AUTHENNE (Virton)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Bertrix)
André COLLIGNON (Bouillon)
Rue de la Maladrerie 24
6830 Bouillon - T. (061) 46 72 73
Eugène DEVOGHIEL (Liège)
Roger FRANÇOIS (Florenville)
Albert GUSTIN (Bertrix)
Joseph LABOISE (St-Hubert)
† Albert LAFONTAINE (Etalle)
Rue du Bru, 129
6741 Vance - Tél. (063) 45 55 03
Yvon LOMRE (Erezée)
Norbert LOUIS (Bastogne)
6648 Lavasselle (Sibret)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Désiré PILOT (Marche)
Joseph SCHMITZ (Arlon)
Leon SPOIDENNE (Arlon)
Donia WIDART (Houffalize)
5395 Chevalogne
Tél. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0960849-82
Président:
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83
Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération, 6702 Arlon
Tél. (063) 21 19 81 (privé)
Trésorier:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

AUTHUS - MESSANCY - AUBANGE

C.C.P. 000-0701205-98
Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6900 Authus
Tél. (063) 37 81 98
Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Authus
Tél. (063) 37 61 59
Trésorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Authus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE

C.C.P. 000-0240928-77
Président:
Albert ETIENNE
Avenue Mathieu 39, 6650 Bastogne
Tél. (062) 21 17 02
Secrétaire:
Léopold BRIL
Rue du Sablon 87
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 30 31
Trésorier:
Albert PIERRE
Avenue R. Boudoin, 11
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 12 31

BERTRIX

C.C.P. 000-0380547-16
Président:
Eduard KELS
Grand-Place 22, 6600 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89
Secrétaire-Trésorier:
Emile COLSON
Champs Simon 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 16 76

BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20
Président:
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

Secrétaire:

Georges COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14
Trésorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35
Président:
Albert GUSTIN
Rue du Blanc Ry 39
134 Ottignies-LN
Tél. (010) 41 03 31
Secrétaire:
Eugène WAUTERS
Av. Félix Marchal 29, 1040 Bruxelles
Tél. (02) 734 37 40
Trésorier:
Auguste COLLE
Rue du Noyer 87
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94
Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (086) 47 70 23
Secrétaire-Trésorier:
Jean BONMARIAGE
La Forge
5496 Mormont - Tél. (086) 49 91 60

ETALLE

C.C.P. 000-0823962-44
Président:
Odon BODEUX
Quais 8 - 6733 Houdermont
Tél. (063) 41 11 30
Secrétaire:
Léon POSTAL
6735 Frain (Ste-Marie e.Semois)
Tél. (063) 45 51 87
Trésorier:
R. CLAUSSE - 6742 Charlemotte

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-88
Président:
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44
Secrétaire:
Jean TEMANS
Clos Michel 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20
Trésorier:
Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0762137-08
Président:
Joseph ANDRE
Grand-Place 28, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73
Secrétaire-Trésorier:
Joseph RICAILE
Rue Ville-Basse 28
6650 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY

C.C.P. 000-0718009-15
Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43
Secrétaire-Trésorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (085) 21 48 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62
Président:
Francis LIEUTENANT
Rue Victor Hugo 31
4000 Liège
Tél. (041) 26 01 23
Secrétaire:
Marcel MOSSOUX
Rue des Génets 20 4111 Fiemalle-
Grande Tél. (041) 33 85 31

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0355567-35
Président:
Désiré PILOT
Route de Hollogne, 5406 Waha
Tél. (064) 31 16 54
Secrétaire-Trésorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16
Président:
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5009 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Secrétaire:
Henri BOUCHAT
Rue Grande, 52, 5180 Godinne
Tél. (082) 61 23 03

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12
Président:
Joseph MOUZON
Rue de l'Eglise 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34
Secrétaire-Trésorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20
Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56
Secrétaire-Trésorier:
Joseph LABOISE
Rue du Homme 10,
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13
Président:
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (060) 21 64 77
Secrétaire:
Joseph HADON
Rue Ruxhille 15, 6668 Liemoux
Trésorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (060) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48
Président:
Lucien MASSIN
Avenue Bouver 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04
Secrétaire-Trésorier:
Léon JACQUEMIN
Rue des Jorquettes, 1
6763 Champcourt

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 068-0627580-17
Tél. (064) 31 30 68 - Ext. 2075
Président:
Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Trésorier:
Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

Nous serons à Huy

Oui, nous nous retrouverons à Huy, le dimanche 25 avril, au moins aussi nombreux qu'à nos précédents congrès nationaux, pour notre grand rassemblement annuel.

Faut-il rappeler que c'est sur les contreforts de la belle cité mosane, à Antheit précisément, que fut établi, à partir de 1937, l'échelon arrière - centre d'ins-truction du 3^e Chasseurs Ardennais et que fut formé le 6^e Chasseurs Ardennais, dès la première phase de la mobilisation.

Les sections ont pris les devants pour recueillir les inscriptions, car je ne puis garantir une date de sortie de presse et de distribution postale du bulletin. Que les retardataires se hâtent... rapidement!

LA PAIX:

Pacifisme et défense

La vague de manifestations dites pacifistes s'est fort ralentie, en raison de l'affaire polonaise (en voie de normalisation comme nous l'avions prévu et ainsi que cela s'est passé notamment en Hongrie et en Tchécoslovaquie), des hésitations atlantiques et des difficultés internes de l'URSS, d'où elles sont télégraphiques, terme qui convient fort bien à notre pays où la RTB en adopte tous les relais, avec empressement et amplification.

En notre numéro 7, nous avions critiqué les articles parus dans un hebdomadaire paroissial d'Arlon, fort contestables et contestés, notamment dans les milieux militaires et patriotiques, qui se confondent largement. Le même périodique a reproduit en janvier un long article du n° 4-1981 de «Pax Christi» et dont l'auteur est Mgr R.J. Mathen, évêque de Namur, délégué des évêques francophones de Belgique auprès du diocèse.

Mgr Mathen est un homme paisible, sage et pondéré. Son texte a évidemment une autre tournure que celle des articles que nous avons déplorés. Il est d'une grande dévotion de pensée et traite de «la paix du Christ». Les chrétiens doivent travailler en faveur de la paix, «être des semeurs de paix». Il s'agit de la paix évangélique, se situant dans l'absolu, de la paix sereine, dans les cœurs, d'un idéal qui, malheureusement, dans la vie de notre monde confine à l'utopie.

Nous pourrions donc apporter notre entier soutien aux considérations de l'éminent évêque de Namur s'il n'avait, à la fin de son article, pénétré sur le terrain de l'actualité pour faire l'éloge du mouvement «Pax Christi» et approuver la manifestation pacifiste «contre l'établissement de missiles nucléaires chez nous». Mais, pas un mot à propos de la menace permanente et mortelle où nous pla-cent les centaines de SS20 soviétiques, braqués sur l'Occident.

De nombreux zéloteurs de la paix à tout prix — «plutôt couchés que morts» —, ces apatristes, qui, comme les dénomme un de nos amis, en sont à prôner la non-défense, ce qui, au reste, est le meilleur moyen de conduire à la guerre et, en tous cas, à l'asservissement. Notons, en passant, que des mouvements de l'espèce, devraient, pour assurer leur crédibilité et la pureté de leurs intentions, éviter de prendre position sur des problèmes spécifiques, tel celui des fusées nucléaires, et demeurer au-dessus de la mêlée, en se bornant à des positions de principes et de doctrine.

Car, nous voilà au cœur du véritable débat: au nom de la paix, du désir, de la volonté de paix qui vit au cœur de tout chrétien, FAUT-IL REFUSER DE SE DEFENDRE? Et si la défense est un devoir naturel, civique et patriotique, faut-il en refuser les moyens, c'est-à-dire laisser ceux-ci aux mains des adversaires de la paix et de la liberté?

Et l'on pourrait alors faire suivre de nombreuses citations. Marcel Proust: «Le pacifisme multiplie quelquefois les guerres». Jean de La Fontaine:

«La paix est fort bonne de soi,
J'en conviens, mais de quel sert-elle
Avec les ennemis sans foi?»

Malheureusement, les mouvements pacifistes manipulés, le plus souvent sans s'en rendre compte, par l'URSS, contribuent à ôter toute crédibilité à la défense. L'arrière-pensée de l'URSS consiste à gagner la guerre sans la faire, c'est-à-dire à conquérir une Europe désarmée par sa propre vulerie. Lénine déjà avait fait sienne la maxime de Clausewitz: «Le conquérant aime toujours la paix. Il aimerait pénétrer sur notre territoire sans trouver de résistance». Or, le seul moyen de sauvegarder la paix sur notre continent consiste actuellement dans l'équilibre des forces de dissuasion, «l'équilibre de la terreur». A moins que, selon le mot de Raymond Aron, les Européens ne craignent plus la protection américaine que la domination soviétique.

Admirable l'imploration de Saint-Augustin «Seigneur Dieu, donnez-nous la paix!». Mais, la véritable paix n'est pas de ce monde. Ce n'est pas un rêve. La paix se conquiert et se garde. La paix ne consiste pas dans l'acception de la servitude. Elle est ardente, combattante. Elle ne peut régner seulement dans les

cœurs. Les meilleurs soldats de la paix ce sont les soldats prêts à se défendre et non les hurleurs de slogans faciles.

Je n'ai certes pas la prétention de jouer au docteur de l'Eglise, ni à l'exégèse ou au hiérogamme des Saintes Ecritures, mais même la phrase de Jésus, au moment de son arrestation «Tous ceux qui se serviront de l'épée périront par l'épée» n'indique-t-elle pas que l'attaquant doit s'attendre à une réplique de défense, de contre-attaque? Et puis, le glaive n'est-il pas le symbole proclamé de la toute-puissance divine et du châtiment de Dieu? «Le glaive du Seigneur»; «L'ange au glaive de feu». Et Jésus selon St-Matthieu: «Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je suis venu apporter non la paix mais le glaive». Ecoutez Bossuet, dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV: «Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur Notre Dieu, est aiguisé et poli; il est aiguisé afin qu'il perce, il est poli et limé, afin qu'il brille».

Toute l'expansion de l'Eglise n'est-elle pas l'œuvre des «Soldats du Christ», parfois les armes à la main? Que de guerres saintes et d'autres qui l'étaient moins, souvent conduites par la Papauté et les évêques, au travers de toute l'histoire de l'Eglise: les conflits avec les empereurs d'Allemagne, les croisades contre les infidèles, les hérétiques, la Réforme, les cathares, la reconquête de l'Espagne sur les Maures, la civilisation des terres conquises par l'Espagne et le Portugal... L'Eglise martyre n'a-t-elle pas donné, en de multiples circonstances, l'exemple de la résistance, même au moyen des armes, si nécessaire? A-t-elle jamais recommandé la soumission aux tyrans? A-t-elle jamais demandé à des soldats d'un pays envahi de demeurer les bras croisés, de refuser de se défendre? Or, la défense inclut les moyens de pouvoir l'assurer et de porter ces moyens au niveau de ceux de l'adversaire potentiel.

Il faut supprimer ou réformer la RTB

Et d'abord, pourquoi est-on allé affubler d'un F le sigle traditionnel RTB (la BRT n'a pas été gratifiée d'un N), à moins que cela ne soit pour permettre de lui accoler des épithètes bien méritées. Après une dernière série, nous n'écrivons plus que RTB: fabulatrice, fâcheuse, fanatique, fadeuse, faisanée, fallacieuse, falsificatrice, funèbre (ô combien!), fumiste et fumeuse, fastidieuse, fâcheuse, fangeuse et fétide, flache, fla-fla, farce, etc... Vous pouvez poursuivre.

L'immense majorité de nos concitoyens en a marre de cette institution officielle, payée par tous les contribuables et dont un ministre a pu dire qu'elle est «une entreprise de subversion collective». C'est devenu, en tous cas, un organe permanent d'agitation, de contestation et d'intoxication; un outil de désinformation et de déstabilisation. Certains la présentent comme étant au service d'un parti politique de gauche. Je ne pense pas que cela corresponde à la réalité. Certes, l'influence de ce parti y est importante, et ses membres manifestent plus que d'autres leurs opinions mais le comportement d'ensemble est celui de «gauchistes», c'est-à-dire, comme l'a écrit le «Pourquoi Pas?», de «tenants de l'anarchie dévastatrice des enfants de mai 68... Jésoitrie écarlate», dans le sens péjoratif que l'on donne souvent au mot «gauche». Pour «Pan», c'est «La maison Kalkas... organe d'imbécillisation collective». Et il faut bien écrire que constitue une véritable scandale, la façon dont la RTB manipule, oriente, dé-forme l'information, notamment par le grossissement de nombreux incidents et par l'importance démesurée accordée à des éléments mineurs quand cela va dans le sens de ses opinions.

Elle est systématiquement contre la société, l'Armée, les associations patriotiques, les Etats-Unis, les forces de l'ordre, automatiquement responsables des incidents qui surviennent lors des manifestations où leur seule présence constitue une provocation, contre les Flamands, etc. Elle est pour tout ce qui est adverse de l'ordre établi, les contestataires et pacifistes de tous poils, les antillanistes, les objecteurs de conscience, les immigrés qui qu'ils fassent, les grévistes, les manifestants, les agitateurs, les terroristes, les homosexuels, les séparatistes et l'avortement. On pourrait citer des centaines d'exemples de sa mauvaise foi; en voici six, particulièrement illustratifs et rapportés synthétiquement:

1. Lors de la première manifestation des sidérurgistes, rue de la Loi, la journaliste hâletante et chevrotante qui hante le 16 et ses abords s'écrit «Les gendarmes s'apprennent à lire» — «des grenades lacrymogènes, relève le présentateur du journal par le 13 heures, qui fait partie des journalistes modérés, pas des balles» — «Pas encore», réplique la Passionaria.
2. Téhéran, anniversaire de la révolution: dans l'énoncé des titres et le commentaire, on souligne grossièrement et avec jubilation que les troupes ont marché sur le drapeau des Etats-Unis. Même séquence à 20 heures sur TF 1, et l'on constate qu'ont été foulés au pied L'ES drapeaux soviétique et américain. La RTB avait coulé la séquence du drapeau rouge à la faucille et au marteau.
3. Un matin, dès 6 heures, les postes français annonçaient que la police espagnole avait libéré le père du chanteur Ilegias. Pour la RTB, durant toute la journée, il avait été libéré «par ses ravisseurs». Dans l'optique de la RTB, en effet, la police ne peut remporter un succès ou, alors, c'est une bavure.

4. L'émission Viebaum, dont nous parlons dans les «Coups de boutoir».

5. Un hebdomadaire d'extrême-gauche avait basement calomnié le ministre des Affaires étrangères, M. Simonet, qui est un des rares «vrais» hommes d'Etat que possède encore notre pays. La RTB a donné une diffusion considérable aux propos de l'hebdomadaire. Lorsque celui-ci a été condamné sévèrement en première instance et en appel, une information plus que sommaire et débilitée sur un ton qui voulait dire: vous savez la justice...

6. Après le rejet d'une proposition de loi sur l'avortement, on a longuement interviewé le seul ecclésiastique favorable, en laissant penser qu'il exprimait le point de vue de l'Eglise.

Ajoutons la médiocrité de la plupart des programmes, la vulgarité de certaines émissions qui heurtent la morale et les convictions d'un grand nombre de nos concitoyens, la partialité, même en matière de reportages sportifs, et la stupidité, par exemple, de l'émission qui commence à 6 h 30 où des potaches attardés sont sans doute les seuls à rire de leurs inepties. «Le vent gonfle les autres vides» (Stobbe).

Ce qui est grave, c'est qu'en Belgique, ce ne sont pas, comme dans les pays totalitaires, des gouvernements ou des ministres qui censurent, orientent ou déforment l'information, mais de soi-disant journalistes qui appliquent cette instruction de Lénine: «Le journaliste n'est pas un informateur, c'est un militant». Et «Le point» d'ajouter: «Et ce militant doit faire tout événement négatif». Une véritable technique a été mise au point, notamment lors des débats ou interviews; elle consiste notamment dans des interruptions continuelles quand un exposé va dans un sens opposé aux idées des «journalistes» et surtout quand il porte; en des interjections, incidents, réticences, liotes, ellipses, dubitations... Un maître du genre est le Chéri-Bibi ou, si l'on veut, Tarass Boulba qui est, en réalité, le maître de l'information, appuyé par l'administrateur général, ex-trotzkyste, qui veut de l'information «provocante».

Alors, tous des minables? Certainement pas. Il y a nombre de gens très bien à la RTB mais s'ils veulent se montrer objectifs, s'ils regimbent aux ukases de la clique dirigeante, ils sont placés sur des voies de garage.

Il y a encore le problème de la publicité qui est, en réalité, permanente à la RTB, qu'il s'agisse de certains organismes et produits, de manifestations, de livres, de disques, d'expositions, etc... La seule différence avec la publicité commerciale honnête, c'est qu'à la RTB, elle est souterraine, maquillée, déguisée. A qui rapporte-t-elle?

Alors, que faire? Il faut, à notre avis, revoir profondément le statut de l'audio-visuel ou supprimer tout organisme officiel en laissant l'initiative au secteur privé, ainsi que cela fonctionne fort bien dans certains pays. Une institution officielle doit être neutre. Ses journalistes notamment n'ont pas à prendre des positions. Ils doivent se borner à rapporter objectivement les événements et à laisser le soin de s'exprimer aux divers courants d'opinion, proportionnellement à leur importance relative. Et qu'on ne nous dise pas que le gouvernement central ne peut rien contre les magouilles présentes, en raison de la régionalisation. Il peut mettre au pas la camarilla par des mesures techniques, par des compressions budgétaires, en retardant les avances de trésorerie, en assurant des contrôles sévères de la publicité clandestine, des émissions de contrepartie, des co-productions, etc... C'est ainsi qu'on nettoie les écuries d'Auclis...

La Belgique à vau-l'eau

L'entreprise de démantèlement et de désintégration de la Belgique est maintenant bien entamée et risque d'entrer bientôt dans sa phase terminale. Et cependant, la grande majorité de nos compatriotes souhaitent le maintien de l'Etat belge et de son unité, mais elle assiste indifférente, impuissante ou résignée à l'anarchisation progressive, au règne de la rue. On peut nous appliquer le texte que vient de publier, dans ses mémoires, Henry Kissinger, au sujet du «processus révolutionnaire classique»: «A un certain degré de désintégration de l'autorité, il ne reste pas assez de force pour réprimer, ni suffisamment de légitimité pour tirer le moindre profit des concessions».

Presque tout le monde, excepté les inciviques, veut rester belge mais les patriotes ne font rien pour affirmer cette volonté. Le pays n'est plus réellement gouverné, sinon ingouvernable; l'état piteux de notre économie s'aggrave de jour en jour. Retenons cette analyse d'un diplomate en poste à Bruxelles et que reproduit l'hebdomadaire «LE POINT»: «Depuis trente ans, ce pays vit au-dessus de ses moyens, laissant aux étrangers le soin d'investir et de créer des emplois... Tout ce qui reste aux Belges, aujourd'hui, ce sont des industries obsolètes, la sidérurgie et le textile. Pour en sortir, ils devront accepter une réduction drastique de leur train de vie, dans les mois, voire les années à venir».

Nos institutions politiques, notre prestige sont en chute libre. La Belgique est montrée du doigt, désignée comme l'homme malade de l'Europe, après avoir été sa locomotive, son exemple. Jusqu'aux premières années soixante, on nous citait partout en modèle. Nous étions la terre privilégiée des investissements

étrangers. Notre commerce extérieur atteignait des sommets. Et puis, sont venues les multiples grèves et désordres purement politiques; la décolonisation ratée. Nous avons manqué le virage de la seconde révolution industrielle alors que nous avions été les promoteurs de la première sur le continent. Nous nous sommes cramponnés, par manque d'audace et d'imagination, par conservatisme et souvent en raison d'intérêts sordides et avec la complicité solidaire du patronat et des syndicats, au maintien d'industries qui avaient cessé d'être viables et qui n'ont pu continuer à survivre que grâce à des subventions de plus en plus fortes, payées par la collectivité. Ainsi, une grande partie des industries belges, et notamment les traditionnelles, sont devenues des assistés permanents. Les caisses de l'Etat se sont vidées pour soutenir les canards boiteux, et nous ont fait défaut les moyens de nous lancer dans une vaste reconversion vers des technologies plus avancées. Ce que nous eût facilité, cependant, notre position géographique idéale et notre main-d'œuvre, naguère la plus experte et la plus travailleuse au monde.

Aujourd'hui, nos ouvriers se croisent les bras, souvent contraints, et conduits par des extrémistes, passent leur temps à manifester. Des lors, les investissements étrangers s'écartent de nous et ceux qui sont établis s'en vont l'un après l'autre. Et nous cherchons à vendre des produits qui ne sont plus compétitifs. Nous comprenons, certes, les vrais travailleurs, inquiets et même découragés par les perspectives tragiques qui s'offrent à eux. Mais, ce n'est pas dans l'anarchie qu'on trouvera la solution. D'autant que les travailleurs qui veulent manifester paisiblement pour défendre leur droit au travail sont systématiquement — et l'on se demande si ce n'est pas avec la complicité de certains responsables — dérivés vers la violence par des casseurs, des provocateurs et des agitateurs professionnels. La Wallonie, en particulier, se laisse conduire aveuglément dans des exaspérations et des paroxysmes, au nom d'une régionalisation abusive, qui ne fera que l'enfoncer davantage dans des blocages et des chicanes de villages alors que son économie tourne à vide, quand elle n'est pas paralysée, qu'elle se trouve en péril de mort. L'en suis à me demander si elle ne deviendra pas, tôt ou tard, une «réserve d'Indiens», gérée par des syndicats, qui vendront du vent (à plumes?) ou des recettes destructrices à ceux qui voudraient suivre l'exemple. Fatalement, la porte est ouverte à l'aventure. Quand viendra le jour où on ne sera même plus en mesure de payer les indemnités de chômage, verra-t-on de braves travailleurs émigrés de Wallonie balayer les rues de Djeddah (pas de boissons alcoolisées) ou vidanger les poubelles de Marrakech ou encore couper la canne à sucre à Cuba. Et dans ces trois pays, pas de grève.

Largement responsable aussi de notre décomposition, cette folle régionalisation qui n'en finit pas de se trainer et de déchirer le pays, lambeaux par lambeaux. Il faut être borné comme un politicien pour ne pas s'être rendu compte qu'en mettant face à face deux communautés, deux régions, on conduisait fatalement à des affrontements, à des oppositions irréductibles, à des antagonismes insurmontables. Le dualisme (= composé de deux), déjà de coexistence difficile dans les ménages, devient une juxtaposition d'éléments oppositionnels à l'échelle des collectivités. Dans dualité, il y a «deux», il y a «duel», c'est-à-dire «combat singulier», mot dont les linguistes démonstrent qu'il vient du terme latin «duellum», lui-même un dérivé de «bellum» (guerre). Certes, il était devenu nécessaire de préparer des dispositions de décentralisation des pouvoirs, de garantir le respect des minorités et les libertés linguistiques (on est d'ailleurs arrivé au résultat inverse et on a plutôt exacerbé les esprits) mais cela pouvait être réalisé en se fondant sur nos institutions traditionnelles et, plus particulièrement, en se basant sur nos constantes historiques, et plus particulièrement nos provinces.

Est-il encore possible de sauver la Belgique? Cela ne peut plus se faire que si l'on assiste à un réveil de la majorité silencieuse et patriotique, à un sursaut national s'exprimant dans un grand rassemblement des Belges. Une condition, toutefois: il ne peut, en aucun cas, conduire à la formation d'un parti politique; il doit demeurer en dehors du panier aux crabes, au-dessus de la mêlée. Dans le cas contraire, on verrait aussitôt affluer tous les arrivistes, les blackboulés du suffrage universel, les chercheurs de mandats et aussi les espions et les cinquièmes colonnes des partis et des autres puissances en place, chargés de saboter l'opération ou de tirer la couverture à eux.

Et si, pour une fois, les associations d'anciens combattants et les autres groupements patriotiques délaissent leurs revendications matérielles et leurs célébrations amicales pour prendre une part prépondérante à une vaste action en faveur du maintien de la Belgique dans son unité et ses diversités, c'est-à-dire d'un Etat central solide, aux institutions largement décentralisées mais demeurant étroitement solidaires, une Belgique rassemblée autour du Roi et de nos traditions historiques? Ainsi, pourrait se constituer un groupe de pression irrésistible qui s'affirmerait d'abord par une grande manifestation nationale, dans la ferveur et la dignité. A défaut d'un coup d'arrêt au processus de désintégration, la voie serait largement ouverte à l'aventure...

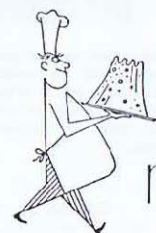
Albert HUBERT
Président national

HUY

Dimanche 25 avril 1982 CONGRES NATIONAL de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais organisé par la section régionale de Huy

PROGRAMME

- | | |
|---------|---|
| 8 à 9 h | — Rassemblement général Grand-Place
Concert d'attente par la Royale Harmonie Concorde et St Martin d'Antheit |
| 9 h 15 | — Départ du cortège: rue des Fouarges, des Rôisseurs, vers le Pont, rue de Namur, Collégiale |
| 9 h 30 | — Grand-messe en la Collégiale Notre-Dame par Monsieur le doyen PAQUOT
— Chorale: les élèves du Conservatoire de musique de Huy. Direction: Madame BASTIANELLI |
| 10 h 20 | — Départ vers le Pont et statue de Colin Maillard.
— Manifestation de sympathie au héros légendaire hutois par les Chefs de Corps du 6 Ch.A. |
| 10 h 50 | — Départ vers le monument de la Victoire et dépôt de fleurs par le Bourgmeistre et le Président national |
| 11 h 30 | — Maison de la Culture: Assemblée Générale |
| 12 h 30 | — Départ vers le Hall Omnisports: restaurant |
| 13 h | — Apéritif |
| 13 h 30 | — Déjeuner |



menu

- Entrée — Emblème de nos Ardennes
— Salade campagnarde
- Potage St Germain (croûtons et lard fumé)
- Les délices de la lierre — sauce chasseur
Les Florenvilloises
- Le bavarois: vanille et coulis de framboises
Le calé
- Une bouteille de vin rouge pour 2 personnes
- Prix tout compris: 570 F par personne

Un bar fonctionnera dans la salle:
Bouteille de vin: 150 F — Eaux, jus, bières: 20 F — Alcool (verre): 50 F

Inscriptions: uniquement dans les Sections, date limite: 12 avril 1982, C.C.P. Frat. Ch. Ard. Section de Huy: 000-0718009-15

1. Port du béret vert et des décorations.
2. Vastes parkings. Se conformer aux indications.
3. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire (art. 30 des statuts).

Exercice social 1981-1982

Report au 25 novembre 1981	6.500
Section du Brabant	10.000
Lucien Leclère, s.a., Bruxelles	4.354
Léon Labenne, Couillet	2.000
Section de Huy	2.000
Marcel Darche, Arlon	500
Colonel e.r. Debut-Ravignon, Zaventem	500
Yves Dupont et Mme Franz Dupont, Morlanwelz	500
Herbaux-Martin, Chevetogne	500
Chanoine A. Herbecq, Dinant	500
Sous-section de Molenbeek	500
G. Neyens, Bruxelles	420
Mme Marth, Arlon	320
André Genard, Mons	300
Colonel IFM e.r. André Simon, Hamois	300
Aronyme, Bruxelles	300
Mmes Bosseler et Schroeder, veuves de Chasseurs Ardennais	260
René Muller, Zaventem	250
R. Courteville, Bruxelles	200
Marcellin Gousembourger, Heinsch	200
René Schneider, Dorinnes	200
Marcel Darche, Arlon	200
Mlle Marie-Louise Sandron, Namur	200
G. Baudru, Bruxelles	120
G. Destrumet, Tourinnes-Saint-Lambert	120
Georges Lepage, Bertrix	120
Jean Colle, Arlon	100
Mme Veuve Dauphin, Molenbeek	100
A. Fouarge, Bruxelles	100
Louis-Philippe Kinet, Flémalle-Haute	100
Emile Moens, Tournai	100
Prosper Sevenants, Molenbeek	100
Mme A. Schintgen, Attort	100
Jules Voordecker, Molenbeek	100
Roger Wonville, Cuesmes	100
J. Conrardy, Bruxelles	70
F. Theunissen, Dison	70
G. Billremieux, Bruxelles	45
Albert Castagne, Arlon	20
Roger Koeune, Arlon	20
Joseph Neu, Arlon	20
Philippe Schmickrath, Arlon	20
François Theisman, Arlon	20
Total au 24 février 1982	33.549
Grand merci à tous les donateurs.	

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin, exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

LA VIE DE LA FRATERNELLE

CALENDRIER DE MANIFESTATIONS EN 1982

25 avril	HUY	CONGRES NATIONAL.
6-7 mai	Marche-en-Famenne	Fastes du 1 ChA.
10 mai	Chabrehez - Rochelinal - Vielsalm	3 ChA - Commémoration de mai 1940
23 mai	Courtrai - Vinkt	Commémoration de la Bataille de la Lys.
27 mai	Arlon	Fête de l'Infanterie et Fastes de l'E.I.
3 juin	Werl	Fastes du 20 A.
6 juin	Temploux	Cérémonies annuelles.
Mercredi 23 au samedi 26 juin	Arlon - Vielsalm	Marche du Souvenir et de l'Amitié.
1 ^{er} août	Nieuport	Hommage au Roi Albert et aux héros de l'Yser.
24 septembre	Vielsalm	Fastes du 3 ChA et remise de commandement.
9 octobre	Huy	Souper des retrouvailles.
29 octobre	Bruxelles	Journée de la Force Terrestre.
Début novembre	Marche-en-Famenne	1 ChA - Fête de la Saint-Hubert.

APPELS

Recherches

Qui s'est trouvé du côté de Maubeuge en mai 1940 ?

A la demande de notre président d'honneur, nous recherchons les deux Chasseurs Ardennais qui, servant un C 47 (tracté ?), ont participé avec une unité française aux combats près de Maubeuge, à Pont-sur-Sambre, vers les 16-17 mai 1940.

Ils auraient par la suite rejoint les lignes belges sur la Lys.

Selon toute probabilité, il s'agirait d'hommes de la Cie/C47/PFN, engagés en secteur français au sud de Namur, le 10 mai 1940 :

— soit (peut-être) avec le peloton du S/Lt Volvert (1^{re} Cie/I/5 ChA) au pont de Bouvignes ;

— soit (probablement) avec le peloton du S/Lt Lemercier (3^e Cie/I/5 ChA) au pont de Houx.

Lors des combats, quelques jours plus tard, sur la Sambre, près de Maubeuge, ils auraient pris une part active à l'échec d'une tentative allemande de franchissement de l'obstacle par quatre chars et un transport de troupe.

Les intéressés, ou tout ancien susceptible d'apporter un témoignage à ce propos, sont priés de se faire connaître auprès du président national de la Fraternelle ChA, rue Gabrielle 59, 1180 Bruxelles.

Ohé !... Classe 30, 10Li

Mobilisation... 50 ans après...

Les miliciens de la classe 30, 10^e de Ligne, 7^{me} compagnie, «groupe de martyrs», sont invités à entrer en relation avec Omer Dejardin, 156, rue de Virton, 6740 Etalle, en vue, si possible, d'envisager une réunion de retrouvailles.

Documentation

Ancien Chasseur Ardennais (Vielsalm 1956-1957) et fils de prisonnier de guerre 1940-1945 cherche, pour débiter collection, toute documentation d'époque se rapportant à la guerre 1940-1945, ainsi que photos de Chasseurs Ardennais d'avant 1940.

S'adresser à Yves Raucq, rue Fabrique 6, 5780 Moustier-sur-Sambre.

In Memoriam

ALBERT LAFONTAINE



Nous avons annoncé dans notre précédent numéro le décès d'Albert Lafontaine, membre du conseil d'administration, ou il représentait la section régionale d'Etalle-Habay-la-Neuve-Tinny, depuis la césignation du major Eppe à la vice-présidence nationale. Porte-drapeau également de sa section, il était courageusement présent à toutes nos manifestations. C'était un homme affable, mesuré dans ses propos, toujours prêt à servir.

Nous renouvelons à sa veuve et à ses enfants notre vive sympathie.

ALBERT SCHAUS

Notre camarade Albert SCHAUS est décédé à Liège, en sa 66^e année, le 21 février. Licencié en philologie U.Lg. il avait exercé, depuis la fin de la guerre, les fonctions de secrétaire de rédaction à «La Gazette de Liège», puis à «La Libre Belgique - Gazette de Liège». Milicien de la classe 1939, il était en 1940 sergent CSLR à la 10^e compagnie du 3 Ch A.

Il nous a écrit à plusieurs reprises pour nous fournir d'intéressantes indications, et notamment encore, il y a quelques mois, à propos de son compagnon de la Compagnie Ecole des Chasseurs Ardennais, Haroun Tazieff (cf. notre numéro 125).

Nous adressons à Madame Schaus et à sa famille nos bien sincères condoléances.

LE CHANOINE
GEORGES KOERPERICH

Le 2 janvier, mourait à Arlon, en sa 78^e année, le chanoine Georges Koerperich, qui était, en 1940, l'aumônier divisionnaire de la 2 D Ch A.

Ses obsèques ont eu lieu à Athus, dont il était originaire. Outre la section régionale, celle de Namur, dont il était un membre fidèle, après avoir été un des membres fondateurs de la section provinciale du Service social du Chasseur Ardennais, était représentée à ses funérailles et, le 13 janvier, au service religieux célébré en la cathédrale de Namur par Mgr Mathen, entouré du chapitre cathédral. Les Bardes de la Meuse ont prêté, une fois de plus, leur talentueux concours.

LE MAJOR ANTOINE BEAUFAYS

Il était dans sa 95^e année, et avait conservé durant toute sa longue carrière une grande jovialité. Natif de Sclayn, il avait souscrit un engagement volontaire pour la durée de la guerre, le 2 août 1914. Il avait fait toute la campagne au 10^e de Ligne, passant par tous les grades, pour être commissionné officier en 1918. En 1930, il faisait partie du Bureau de recrutement d'Arlon, dont le chef fut notamment le futur général Bourgeois. Passé au 1 Ch A, il fut détaché en 1937, en qualité de secrétaire, à la Commission militaire des pensions d'invalidité. Prisonnier de guerre en 1940-1945, il fut pensionné à la date du 1^{er} octobre 1944, il siégea ensuite, durant de longues années, en qualité d'assesseur, à la Commission d'appel des Pensions de réparation, en compagnie, notamment, du général Bourgeois et du président national de la Fraternelle. Le major Beaufays était Croix de Guerre 1914-1918 avec palmes.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse.

M^{re} HENRY BEHETS

M^{re} Henry Behets, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles et président du Comité national de la Lys, est décédé en sa 101^e année, le 6 janvier dernier. Volontaire de guerre 1914-1918, il était aussi vice-président d'honneur de l'UFAC 1940-1945. C'était un grand ami des Chasseurs Ardennais et de leur président.

BILAN GLOBAL
DE LA FRATERNELLE
AU 31 OCTOBRE 1981

Situation au 31 octobre 1980	3.424.275
Recettes	4.452.307

	7.876.582
Dépenses	4.246.114*

Situation au 31 octobre 1981	3.630.468
------------------------------	-----------

Boni	206.193
------------	---------

Détail des avoirs

Numéraire	143.590
A recevoir	52.800
Comptes chèques postaux	340.969
Comptes-courants banques	376.211

	913.570
--	---------

Livrets d'épargne	1.396.898
-------------------------	-----------

Comptes à terme	200.000
-----------------------	---------

Obigations	
------------------	--

et bons de caisse	1.120.000
-------------------------	-----------

	3.630.468
--	-----------

* dont service social	250.177
-----------------------------	---------

REPARTITION DES MEMBRES
au 31 octobre 1981

Sections	1980	1981
Arlon	585	577
Athus	267	330
Bastogne	684	681
Bertrix	287	308
Bouillon	303	343
Brabant	551	539
Erezée	280	253
Etalle	264	263
Flouville	237	246
Houffalize	1.764	1.715
Huy	268	283
Liège	256	253
Marche-en-Famenne	320	347
Namur	287	304
Neufchâteau	424	419
Saint-Hubert	255	290
Vielsalm	720	716
Virton	128	126
1 ChA	1.438	1.384
10 Li	48	43

Totaux	9.366	9.420
--------------	-------	-------

Dont :

5.352 membres effectifs (56,8 %)
2.356 membres adhérents (25,0 %)
722 membres honoraires (7,7 %)
990 membres protecteurs (10,5 %)

REPANDEZ
LE
DRAPEAU
DE
L'ARDENNE

Les cotisations sont versées exclusivement aux sections :
n° de CCP et adresses en page 2

POURQUOI...

La SABENA enregistre-t-elle des déficits croissants, alors que la KLM, la Swissair, la SAS, pour ne parler que de compagnies de pays dont les dimensions économiques sont pareilles aux nôtres, sont en boni ? Parce que notre compagnie est mal gérée, qu'elle possède un personnel pléthorique, avec des tas d'employés à missions de représentation plus théoriques qu'utiles, parce qu'elle fait trop de dépenses de prestige, qu'elle exploite des lignes non rentables, etc. Sabrez, Monsieur De Croo !

PLAQUES D'AUTOS

Où le délire régionaliste va-t-il se nicher ? L'Exécutif flamand avait pris la décision d'octroyer à ses membres des plaques d'immatriculation pour automobiles portant les lettres VL, en commençant par le 001. Ensuite, on aurait vu des plaques BXL et WL... Heureusement, le ministre des Communications a signalé que ce n'était pas possible. N'empêche que quelqu'un n'a pas perdu son temps quand il était ministre des Communications. Il s'agit de M. Guy Spitaels qui s'est fait remettre une plaque ATH 001. Nul n'ignore qu'il est bourgmestre de la ville d'Ath. Premier dans son village...

SONDAGES

On peut penser tout ce qu'on veut des sondages d'opinion. Beaucoup sont orientés; d'autres rapportent des évidences. Entre-temps, ils font vivre pas mal de gens au détriment des gogos. Si cela leur chante...

Il en est arrivé récemment une bien bonne, en Allemagne fédérale. L'hebdomadaire «Der Spiegel» a annoncé un sondage concernant la popularité des membres du gouvernement. Et parmi les dix-sept ministres, il a glissé le nom d'un certain Meyers qui ne l'était pas plus que les autres Meyers d'outre-Rhin. Et bien, le faux ministre est arrivé cinquième au classement. De quoi mesurer la relativité de ces opérations...

MALAISE

Un journal bruxellois a publié les noms des membres de l'équipe du «réseau» du président d'un de nos partis politiques. Presque tous appartiennent à la haute administration ou aux sphères officielles dirigeantes de ce pays. Parmi eux, un secrétaire général de ministère, un général, le président de la SNCB, le vice-président de la SABENA, un recteur d'université, deux directeurs de la Banque nationale, les secrétaires généraux du CNT et du FNRS, les administrateurs généraux de l'ONEM et de l'ONTPS, etc...

Double question: ces hauts fonctionnaires disposent-ils de tant de loisirs alors qu'ils sont, en principe, voués entièrement au service de l'Etat? Comment concilient-ils les devoirs de réserve et de secret professionnel, correspondant à leur serment, avec l'usage qu'ils font nécessairement de leurs connaissances des dossiers administratifs pour servir un parti politique, alors que la constitution ignore même ceux-ci?

A noter que nous ne visons pas exclusivement le président de parti dont nous avons évité de citer le nom. En effet, tous les autres font de même, et la plupart des fonctionnaires marchent. Dame, il est pratiquement impossible, aujourd'hui, d'accéder à un emploi de fonctionnaire général si l'on n'est pas inféodé à un parti politique.

DES «BAVARDS» POUR LES BIDASSES

Le changement en France conduit à des situations qui pourraient bien devenir cocasses. C'est ainsi que, bientôt, dans le cadre de la réforme du Service national, tout soldat menacé d'une sanction, même minime, pourra se faire assister d'un avocat. Cela pourra assurer une relance dans une profession qu'il y a crise. Et l'on pourra voir de grands maîtres du barreau déployer des effets de voix et de manières pour faire échapper à huit jours d'arrêt un soldat, fils de famille en mesure de payer des honoraires somptueux.

Philippe Bouvard, aux piquants d'oursin, imagine -le savoureux dialogue entre un ténor comme M^r Isorni (défenseur d'un maréchal s'il vous plaît) et un adjudant irascible



reprochant à un bidasse chargé de mettre du désinfectant dans les commodités d'y avoir mis de la mauvaise volonté ou d'être sorti du poste de garde à reculons pour faire croire qu'il y entrerait.

CHEZ LES SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Le ministre de la Défense d'outre-Quievain veut reviser en profondeur l'institution militaire, notamment en mettant fin au nomadisme des cadres et par la réforme du corps des sous-officiers dont on relèverait le niveau de compétence par un recrutement plus sélectif. Le projet a suscité l'émotion que l'on devine parmi les sous-officiers qui parlent d'un mauvais coup porté à leur réputation. Ils sont soutenus par le cadre supérieur de l'Armée où l'on observe que «cadres de contact, les sous-officiers sont placés à un point clé de la chaîne hiérarchique où ils sont les intermédiaires indispensables entre les officiers et les hommes de rang... Ils constituent aujourd'hui un corps très solidaire, efficace et compétent».

UN BOND EN AVANT...

En passant à l'ensemble de l'Armée de terre, on insiste sur le fait que depuis qu'elle se trouve repliée sur l'hexagone, «elle a allégé ses structures, modernisé ses méthodes d'instruction et ses matériels. Ses officiers... se sont tournés vers les universités pour détenir le record national du plus grand nombre de diplômés d'études supérieures. Les sous-officiers devaient obligatoirement suivre ce bond en avant intellectuel...»

Et «Le Figaro» à qui nous empruntons ces citations d'écire plus loin: «L'armée de terre dispose aujourd'hui du meilleur encadrement d'Europe: un sous-officier pour quatre hommes. Le profil du sous-officier nouvelle manière peut se définir en deux traits: c'est un spécialiste de plus en plus compétent. Un spécialiste soumis à une formation et à un contrôle continus.

PANTALONNADE

J'ai lu dans une publication française dont j'ai oublié le nom, et qui traitait de la déchéance d'la Belgique, que l'on a notamment réussi à y faire d'un individu ayant pris plusieurs dizaines d'enfants en otages «un héros de bande dessinée».

Sans vouloir l'aire des développements sur une pénible affaire, il faut bien écrire que le procès Strée en cour d'assises a constitué une véritable comédie et une entreprise bêtelement démagogique. Le commentaire de «PAN» est, à cet égard, le meilleur que nous ayons lu. Par exemple, prétendre citer comme témoin un premier ministre: «Depuis quand un Premier ministre est-il obligé à participer au guignol inventé autour d'un petit dégonflé qui demain racontera ses grands exploits aux filles du village?».

Ce procès a condamné à nouveau la formule des cours d'assises, et le garde des sceaux français a bien raison de vouloir instituer une instance d'appel.

WIELSALM

Bien entendu, à l'occasion de cette affaire, la RTB n'a pas voulu être en reste: quand il s'agit de déstabiliser notre société et de ridiculiser nos institutions, elle est toujours au premier rang. D'abord, elle a accordé la priorité dans ses informations à un procès dont les audiences valaient au plus quelques phrases à la fin du journal. Les comptes rendus étaient évidemment tendancieux. Une émission spéciale de l'écran-témoignage, conduite par l'illustre André François a même été consacrée à Vielsalm, présentant sous un jour absolument faux cette villette sympathique et ses habitants.

On a invité de jeunes garçons et filles que l'on s'est attaché à manipuler, à opposer les uns aux autres et à ridiculiser,

profitant de ce qu'ils étaient nécessairement impressionnés par la mise en scène d'une émission en direct.

La morale de l'histoire a été fournie par un hebdomadaire satirique: après avoir rappelé que des jeunes participant, pour la première fois, à une émission s'étaient nécessairement trouvés peu à l'aise et même maladroits, il concluait que, de toutes façons, ils étaient rentrés chez eux rassurés et même reconfortés: ils avaient trouvé en face d'eux quelqu'un dont le quotient intellectuel était à l'évidence très inférieur au leur: le présentateur-animateur.

GDL

Le gouvernement luxembourgeois — et ce n'est pas la première fois — se plaint, avec raison, du comportement inadmissible à son égard du gouvernement belge. Alors qu'il est notre allié économique depuis plus de soixante ans, on a fait fi de son avis lors de la récente dévaluation du franc, ne l'informant qu'une fois la décision prise à Bruxelles. Nous risquons de payer cher cette grave incorrection, d'autant que le Luxembourg, bien qu'éprouvé par la crise sidérurgique mondiale, connaît une situation économique et financière nettement meilleure que celle de la Belgique. Pays bien géré, où l'on ne compte pratiquement pas de chômeurs (moins d'un % de la population active, contre 13 % chez nous). Il est vrai qu'il existe un contrôle sérieux et que les chômeurs doivent effectuer des travaux d'utilité publique.

Qu'on ne s'étonne pas dès lors si le Luxembourg envisage de mettre fin à l'union économique ou, à tout le moins, exige qu'elle soit profondément révisée. Et que certains, peu nombreux, évoquent le Zollverein, dont le Grand-Duché était membre jusqu'en 1914, et que la France fasse resurgir sa nostalgie de faire entrer ce petit pays dans l'orbite hexagonale. Il est bon de rappeler qu'au lendemain de la première guerre mondiale, la France a cherché à annexer purement et simplement le Luxembourg ou à réaliser, avec lui, une union politique et/ou économique, ce qui eût équivalu au même résultat, et à y obtenir une présence militaire permanente. C'est le roi Albert qui s'opposa, avec une extrême fermeté à ces entreprises expansionnistes et obtint l'appui de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

DES ECOLOS POUR LA POLLUTION

L'ineffable député VU Somers ne désame pas; depuis des années, sa raison de vivre consiste à obtenir l'amnistie pour les inciviques de la dernière guerre. Aussi, dès l'entrée du nouveau parlement, a-t-il redressé ses nobres propositions de loi que nous avons déjà analysées sommairement.

La majorité flamande a voté leur prise en considération. Elle s'est trouvée renforcée par les écologistes, tant francophones que néerlandophones. Il y a donc des pollutions qui leur agréent!

Ajoutons que la prise en considération ne préjuge rien d'un vote final. Il faut encore que la majorité dans chacune des chambres accepte l'inscription à l'ordre du jour des commissions compétentes, puis votes en séance plénière.

TOUJOURS, DE GAULLE

On vient de publier les lettres, notes et camets de Charles de Gaulle pour la période du 23 juin 1940 au 16 juillet 1941. Cela commence par cette phrase expressive: «Penché sur le gouffre où la patrie a roulé...». Et «Le Figaro» de rappeler une confidence d'André Malraux, autre visionnaire: «En juin 1940, de Gaulle a pris dans ses bras le cadavre de la France et a crié au monde qu'elle était vivante. Ce n'était pas vrai, mais tout le monde l'a cru».

Et puis, voici un extrait d'un portrait de Pétain, remontant sans doute à 1938: «Trop assuré pour renoncer, trop ambitieux pour être arriviste, trop personnel pour faire fi des autres, trop prudent pour ne point risquer... Plus de vertu que de grandeur».



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Challenge Fusilier d'Assaut

Le ...34^e succès



Le peloton de jeunes volontaires de la 3^e compagnie a participé au Chalfusas du 16 au 18 février à Bourg-Léopold.

Il a remporté le fanion récompensant le meilleur peloton de l'épreuve. Le 1^{er} ChA

était suivi, dans l'ordre du classement, par le 3^e ChA, les pelotons du Bon Libération (I), II et III, le 5^e Li et le 6^e Li.

Etant curieux de nature, j'ai compté... 34 fanions au 1^{er} ChA.

Le secrétaire du 1^{er} ChA, l'adjudant Roger Paquet, atteint par la limite d'âge, a rendu son tablier au Chef de Corps et a remis son service à l'adjudant Claude Colbrant afin de bénéficier de son congé de fin de carrière. Il sera admis à pension le 1^{er} avril.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée après avoir passé 25 ans au 1^{er} ChA.

Nominations

Depuis la publication du bulletin du 4^e trimestre, ont été nommés:

- au grade de lieutenant: le sous-lieutenant Rossignol;
- au grade de 1^{er} sergent: les sergents Opsomer, Wéry, Nannetti, Hardy, Foucart;
- au grade de caporal: Dabée, Steukers, Lemille, Vandersteene, Masson, Schmit, Vincent, Schavepeyer.

Nous les félicitons tous très vivement.

Naissances

Notre 1^{er} vice-président, le colonel Camille Delogne, a été grand-père pour la 4^e fois. (Une petite Maud chez Anne) et notre porte-drapeau, l'adjudant Galderoux, pour la première fois (une petite Marjolaine chez Michèle).

Chevrons d'ancienneté

Une deuxième chevron a été octroyé au 1^{er} sergent Adnet, au caporal Schober et au caporal Ormans. Le sergent Michiels a obtenu son premier chevron.

In Memoriam

Le Major Beaufays, un de nos aînés du 10^e de Ligne, membre de notre section depuis 1968, est décédé le 12 janvier.

Nous prions Madame Beaufays de bien vouloir accepter l'expression de nos condoléances sincères et émuës.

(Rue F. Pelletier 34, 1040 Bruxelles).

LE COMITE DE LA FRATERNELLE

Le comité de la section s'est réuni le 12 janvier et a procédé à son élargissement.

Il est à présent composé comme suit:

- Président d'Honneur: Lieutenant-Colonel Brevet d'Etat-Major Dieu.
- Président: Colonel e.r. René Moïny.
- 1^{er} Vice-Président: Colonel e.r. Camille Delogne.
- 2^e Vice-Président: Adjudant-Chef Henri Goffin.
- 3^e Vice-Président: Adjudant Claude Colbrant.
- 4^e Vice-Président: Caporal-Chef Daniel Brison.
- Secrétaire-Trésorier: Adjudant Marcel Leuris.
- Porte-drapeau: Adjudant Galderoux.
- Commissaires aux comptes: Adjudant Marcel Dillien; Adjudant Henri Galderoux.

— Délégués des compagnies: EMS: Caporal Vigneron; 1: Adjudant Warquier; 3: Caporal-Chef Daniel Brison.

Brevet B Commando

Le sergent Sonnet et les Sdt Govaert et Pourigneaux ont obtenu le brevet à l'issue du cours d'endurance qu'ils ont suivi du 7 au 24 décembre.

Brevet de bon chauffeur

Nous félicitons Demecheler qui a obtenu le brevet de bon chauffeur.

Avertissement

Malgré une carte de rappel et trois annonces dans le bulletin, un bon nombre de Chasseurs Ardennais ne s'est pas encore mis en règle de cotisation.

La Fraternelle est une association civile qui ne vit que des cotisations versées par ses membres. L'Armée n'intervient en rien et nous ne percevons aucun subside.

Je veux encore bien, cette fois, établir les bandes à votre adresse pour le présent «Chasseur Ardennais». Il suffirait d'un peu de compréhension de chacun, d'un tout petit effort, et je pourrais remettre mon fichier à jour.

Notre bulletin n'est pas gratuit, bien au contraire. Ceux qui ne seront pas en règle ne le recevront plus. Merci d'avance pour votre gentillesse.



3. CHASSEURS ARDENNAIS



1. Remise et reprise de garde entre les 1 et 3 ChA.
2. Les lieutenants-colonels Belche et Henrioul, avec le président national.
3. La délégation de la section du Brabant.

Arrivées

Le 21 décembre 1981, le Sgt Dejeze est arrivé du 12 LI.

Le 28 décembre 1981, les Adj. Cor Moniot, Doyen, Denis et Lust sont venus de l'EI.

Le 25 janvier 1982, le Don Adj. Cor Lenoir est arrivé de la 1^{re} Cie Méd.

Le 1 février 1982, les Cpl Csor Rener et Papy ainsi que les Sd. Csor Tortolani et Lenoble sont venus de l'EI.

Le 10 février 1982, le Med Adj. Cor Visse est arrivé de l'ERSM.

Départ

Le Lt Questroy est passé le 15 février 1982 au 13 LI.

Nominations

Le 26 décembre 1981, LES Cpl Houbart et Maesen ont été nommés au grade de Cpl-Chef.

Le 27 décembre 1981, les Lt Desplanque a été nommé au grade de Lt et le Sgt Michel a été nommé au grade de 1^{er} Sgt.

Brevet militaire

Le Cpl Tordoir et les Sdt Mil Herman, Barbier, Moens, Hannay, Née, Van Ascho, Petrons, Kreczman, Vacant, Rixhon, Moiril ont obtenu le brevet militaire.

On les en félicite vivement.

Distinctions honorifiques

Il a plu à Sa Majesté le Roi, de conférer en date du 14 novembre 1981, la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne au Lt Col Bem Henrioul, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'Adj. Chef Donnay, la Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au 1^{er} Sgt Quintet, la Décoration Militaire de 1^{re} Classe pour ancienneté au 1^{er} Sgt Maj N. Schmitz, la Décoration Militaire de 2^e Classe pour ancienneté aux 1^{er} Sgt Six, Cpl Dahmen, Cpl Jacques et Cpl Paquet.

ACTIVITES

Du 1 au 3 décembre 1981, les Pl Ecl, Mor 4^{re} 2 ainsi qu'un Pl Fus de la 3^e Cie ont participé à un exercice organisé par le 12 Ligne dans la région de Siavelot-Malmedy. Le 11 décembre 1981, la Prov Lux organisait un tournoi de volley-ball pour les unités de la Province. L'équipe de vétérans du 3^e ChA se classa première tandis que les seniors se classèrent deuxième.

Du 14 au 17 décembre, un Pl de la 3^e Cie défendit le 3 Chasseurs ardennais au Challenge Fusilier d'Assaut. Il se classa 4^e sur 11 participants.

Du 23 au 30 décembre et du 5 au 13 janvier, le bataillon participa à la défense du site de Ti-hange.

Du 18 au 22 janvier, le 3^e Chasseurs Ardennais organisa un CPX DMT au profit des candidats lieutenant-colonels de réserve dans la région de Vielsalm-Malmedy-St. Vith.

Du 26 janvier au 10 février, le 3^e ChA assura la garde au Palais de Bruxelles et au Château de Laeken, reprenant ainsi cette mission au 1^{er} ChA.

Du 1 au 12 février, le peloton challenge s'entraîna à Bourg-Leopold et participa au Challenge Fusilier d'Assaut du 15 au 18 février au cours duquel il se classa 2^e sur 7 participants.

Du 24 février au 3 mars, le bataillon assura la garde de l'aérodrome de Zaventem.

ACTIVITES FUTURES

Marche du souvenir et de l'amitié

La MSA '82 aura lieu du mercredi 23 juin au samedi 26 juin.

Trois camps seront installés, chacun d'une capacité de logement de 2.000 personnes. Ils seront situés à Vielsalm, Houffalize et Bastogne. Les «indépendants» qui désireraient loger à Martelage ou La Roche pourront disposer de transports fournis par l'organisation de la marche au départ de ces villes.

Les présidents de section recevront en temps utile le programme des cérémonies que nous leur demanderons de bien vouloir diffuser auprès de leurs membres. Nous espérons retrouver comme chaque année de nombreux ChA à cette occasion.

Mise en fonction d'Adj. de corps

Après une vingtaine d'années de présence au 3^e ChA, dont quinze ans de service en tant qu'Adj. de Corps, l'Adj. Chef Vandenmeersche va être admis à la retraite. Nous lui souhaitons une longue et paisible vie de civil.

A dater du 15 mars 1982, l'Adj. Chef Donnay reprendra la fonction d'Adj. de Corps.

Nous lui souhaitons une fructueuse carrière.

FASTES ET REMISE DE COMMANDEMENT

Les fastes régimentaires et la remise de commandement auront lieu le 24 septembre à Vielsalm. Les détails seront communiqués dans un prochain numéro.

Le Bataillon a cependant décidé de commémorer en mai les exploits des anciens du 3^e ChA de 40.

Tout le personnel du Bn participera bien sûr à cette commémoration, à laquelle nous avons l'intention d'intéresser la population locale. Pour ce faire, les administrations communales, les écoles et les mouvements de jeunesse seront notamment contactés. Il est certain que nous serions très heureux de retrouver également un maximum d'anciens.

La date choisie est le 10 mai. Nous nous rendrons (à pied) à Chabrehez, à Rochelinal et à Vielsalm pour évoquer les combats qui se déroulèrent à ces endroits et fleurir les monuments.

En début de soirée, une prise d'armes sera organisée au cours de laquelle l'Adj. Chef Vandenmeersche remettra le stick d'Adj. de Corps à l'Adj. Chef Donnay. Un drink et une collation réunira en fin de journée tous les participants à la caserne. Des invitations seront lancées aux présidents de section de la fraternité en temps utile.

Commissionnement

Le 1 décembre 1981, les Adj. Cor Brasseur, Cornet et de Kerchove d'Ousselghem ont été commissionnés SLT.

Le 1 décembre 1981, les Cpl CSOR Bihain, Lerusse et Procs ont été commissionnés au grade de Sgt Mil; les Sdt CSOR Langer, Otter, Schommers et Vanderheiden ont été commissionnés au grade de Cpl CSOR; les Sdt Mil Pouleur, Vignol, Nahl, Frèches et Binten ont été commissionnés au grade de Cpl.

Le 10 décembre 1981, les CPL CSOR Langer et Otter ont été commissionnés au grade de Sgt.

Le 1 janvier 1982, les Cpl CSOR Schommers et Vanderheiden ont été commissionnés au grade de Sgt; le Sdt CSOR Laschet a été commissionné au grade de Cpl CSOR et les Sdt Mil Scholzen, Raux et Franck ont été commissionnés au grade de Cpl Mil.

Le 1 février 1982, le Cpl CSOR Laschet a été commissionné au grade de Sgt CSOR.

Les Sdt CSOR Courtejoie, Georges, Sizaie, Soldevilla, Marchettini, Favange, Verhelst, Reenaers, Choprix, Plateau, Lenoble, Tortolani et Rener ont été commissionnés au grade de Cpl CSOR.

Les Sdt Mil Lescan, Brouns, Leonard, Alloo et Nicolas ont été commissionnés au grade de Cpl le 1 février 1982.

Le Sdt Mil Delmotte a été commissionné au grade de Cpl le 1 mars 1982.

Les Adj. COR de Schietere de Lopem, Pire, Englebert, et Hougardy ont été commissionnés au grade de SLT le 1 février 1982.

Insigne «Bon Chauffeur»

L'insigne «Bon Chauffeur» a été octroyé aux Sdt Mil Devis, Fauche, Robat et Dusaikow.



SCHAERBEEK

En dernière page de notre dernier numéro, dans le cours d'un article «Coups de boutoir», intitulé «Fanatisme linguistique», nous signalions qu'il nous avait été rapporté qu'une personne, née à Gand, s'était vu remettre à Schaerbeek une nouvelle carte d'identité, rédigée en flamand. Nous imaginions bien qu'il s'agissait d'une erreur ou d'un malentendu.

Notre camarade et ami Roger Nols, bourgmestre de la commune, a immédiatement réagi, confirmant ce que nous écrivions: «Vous avez parfaitement raison d'affirmer que c'est énorme et que cette mesure est illégale».

Il s'est personnellement occupé du problème qui a été immédiatement réglé, comme il se devait. Nous imaginions bien qu'il en serait ainsi.

ENDETTEMENT DE L'EST

Selon des documents officiels, la dette à l'égard de l'Occident des pays communistes d'Europe orientale aurait atteint, à fin 1980, 70 milliards de dollars, soit quelque 2.800 milliards de FB, montant correspondant grosso modo au total de notre dette publique qui, on le sait, est la plus élevée du monde par habitant, si l'on excepte Israël. La Pologne s'attribue à elle seule 33 % de la dette tandis que le créancier le plus important est, de loin, la RFA. Cela explique, en partie, la réserve allemande à l'égard des événements de Pologne: d'abord récupérer les DM.

RETRAITE A SOIXANTE ANS?

Une étude de la sérieuse Organisation internationale du Travail (OIT) signale que si l'âge de la retraite était systématiquement abaissé de soixante-cinq à soixante ans, les dépenses pour les pensions de vieillesse pourraient augmenter de 50 % et que rien ne garantirait qu'une telle mesure permettrait de créer des emplois pour les jeunes.

YORKTOWN OU LA GUERRE EN DENTELLES

On a commémoré avec faste le 200^e anniversaire de la bataille de Yorktown (19 octobre 1781) où les Franco-Américains de Rochambeau - De Grasse - La Fayette et Washington ont battu les Anglais conduits par Cornwallis, renforcés de mercenaires allemands. C'est de cette bataille qu'est née l'indépendance des Etats-Unis. On est surpris de la faiblesse des effectifs engagés: 9.000 Américains, 8.000 Français contre 8.000 Anglo-Allemands.

Guerre largement en dentelles et faibles si l'on se base sur les reconstitutions historiques prétendument fidèles et où les pertes ont été minimales en comparaison des grands conflits des deux derniers siècles. Morts: 52 Français, 20 Américains et 156 Anglo-Allemands; blessés: 56 Français, 134 Américains et 326 Anglo-Hessois.

CITATIONS

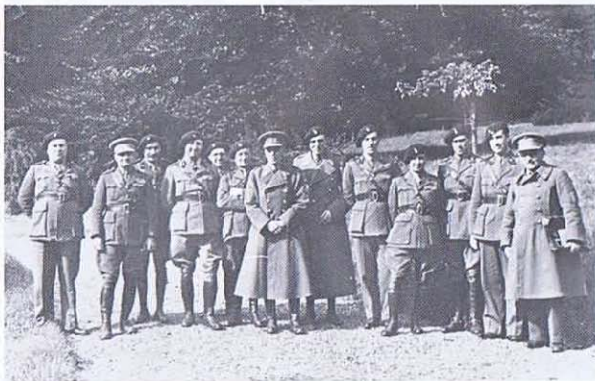
— Du «Pourquoi pas?» à propos de la proposition de M. Cudell de ramener en Belgique toutes nos Forces d'Allennagne: «Mieux vaut attendre l'ennemi chez soi, c'est évident!»

— De «L'Express»: «Malraux, ce forçat des oraisons funèbres».

— M. Mitterand, ministre de l'Intérieur en 1954: «L'Algérie, c'est la France». Le même est aujourd'hui accueilli triomphalement dans une Algérie qui a conquis son indépendance. Moralité: les peuples oublient vite et les politiciens plus vite encore.

— Talleyrand, repris par de Gaulle: «Quand je m'examine, je m'inquiète; et quand je me compare, je me rassure».

PHOTOS-SOUVENIRS



1. Le QG de la Division des Chasseurs Ardennais au château de Modave, à l'automne 1939. Au centre, le lieutenant général Ley; à sa gauche, le capitaine BEM Borgniet, puis le colonel BEM Reusseu et le colonel Dubois.

(Colonel Jean Borgniet)



2. Mobilisation 1939 - 6^e Chasseurs Ardennais 4^e compagnie.

(Laurent Buelens, Bruxelles)



3. Qui se souvient de ces cinq Chasseurs Ardennais, de la classe... 1932?

(Albert Andrie, Messancy)



4. Officiers du 6^e Chasseurs Ardennais - Antheit 1939 - Caserne S/Lt Binamé

1^{er} rang - assis - de gauche à droite

1 Cdt Leclerc - 2 Cdt Kretels - 3 Cdt Collin - 4 Cdt Reyntens - 5 Lt Col Desmet chef de Corps - 6 Mj Mathieu - 7 - 8 Lt Duchene - 9 Lt Rassart.

2^e rang

1 - 2 Lt Fuselier (casquette) - 3 - 4 Lt Conter (payeur) - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 Cdt Stevens - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 S/Lt Marsin (en retrait) - 17 Lt Bourlard

Isolés à gauche (debout)

1 S/Lt Habay - 2 S/Lt Barlet

3^e et 4^e rang

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14

dernier rang

1 - 2 - 3 - 4 - 5 Lt Dujardin - 6 - 7 - 8 - 9 - 10

CUI NOUS AIDERA A RECONNAITRE TOUS LES AUTRES OFFICIERS

(Emile Anselme)



5. Le Centre d'Instruction du 1^{er} Chasseurs Ardennais de Flawinne à Marche-les Dames en 1938.

(Franz Hotton, Bras-Libramont)

ARLON

Décès

René Reiser, 60 ans, de Stockem, campagne de 40 au C.R.I. des Ch A.

André Jacobs, 86 ans, de Ciney, campagne de 40 au 4^e Ch A (musique des Cr A).

André Philippe, 48 ans, de Fouches, militaire de carrière à I.E.I.

Germaine Bulinx, 71 ans, d'Arlon, épouse du camarade Auguste Duparque.

Mare Hens, 83 ans, d'Arlon, mère de l'adj. e.r., Raymond Hofman.

Nous réitérons nos condoléances aux familles endeuillées.

A l'Ecole d'Infanterie

Promotions dans les Ordres nationaux :
— Lt Col. Barbier, commandant du 2 Ch A, Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold.
— Adj.-chef Liegeois, Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II :
— le sous-chef de musique principal Quevy.
— les sous-chefs de musique: Hoyaux, Simon, Malrechauffe, Rassenauer e. Lambol.

Nous les félicitons bien vivement.

48^e anniversaire de la mort d'Albert I^{er}

A la suite de la parution dans l'hebdomadaire flamand «Knack» de propos particulièrement odieux à l'égard du Roi Albert, de la Reine Elisabeth et de nos glorieux morts de 14-18, l'UGPA (Union des Groupements Patriotiques d'Arlon) avait tenu à célébrer avec un état particulier le 48^e anniversaire de la mort du Roi Albert. Par une délicate attention, le Président de l'UGPA, le col. e.r. Reiching, avait tenu à associer plus particulièrement les Ch A en demandant à haut d'entre eux de monter une garde d'honneur autour de la statue du Roi-Chevalier pendant le déroulement des cérémonies. Nous l'en remercions bien sincèrement et prions de l'occasion pour souligner le dévouement avec lequel il s'acquitte de sa tâche de président de l'UGPA. Pour ceux qui ignoraient, le colonel Reiching est un des nôtres puisqu'il a porté le béret vert avant 40.

Congrès national à Huy le 25 avril prochain

On lira, dans les premières pages de ce bulletin, les détails concernant ce Congrès.

La section d'Arlon organise le déplacement en car à Huy au départ d'Arlon, place Léopold à 7 heures précises. Les participants éventuels peuvent s'inscrire chez le trésorier, Fernand Crochet, et ce avant le 12 avril. Le prix du repas, 570 F par personne, est à verser aussi pour cette date au C.C.P. 000-0980849-82 de la Fraternelle Ch A Section d'Arlon, la section prend à sa charge les frais de car.

Excursion du 12 juin 82

En raison du grand succès obtenu à la suite de l'annonce de notre excursion du 12 juin prochain, nous avons été amenés à «attréper» un second car.

C'est bien la preuve que l'ambiance n'y manque pas.

Jamais un participant n'a regretté sa journée, passés dans la bonne humeur, ni le repas, toujours choisi avec recherche.

Aussi, nous invitons les retardataires à se faire inscrire au plus vite chez F. Crochet, rue de Bastogne, 171, Arlon.

Pour rappel, départ samedi 12 juin à 8 h, place Léopold. Coût, 803 F par personne. Date limite de l'inscription: 30 avril.

On accepte des versements pour le soutien du bulletin

**Au C.C.P. 000-0344969-37 :
Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon**

AUBANGE-MESSANCY

ATHUS

C'est devant une salle bien garnie que l'assemblée générale annuelle de la régionale d'Athus a eu lieu le dimanche 7 février en la salle des conférences de l'Hôtel de Ville à Athus.

Le président Léon Spoidenne ouvrit la séance en demandant une minute de silence pour les camarades décédés au cours de l'an dernier. Remerciant l'assistance pour sa nombreuse participation à cette réunion alors que presque toutes les cartes de membres 1982 ont été distribuées ces dernières semaines; ses remerciements s'adressèrent aussi aux nombreux amis en bérets verts qui assistèrent régulièrement aux funérailles des membres décédés. Ensuite, l'ordre du jour fut abordé par le secrétaire André Perin qui répondit aux nombreuses questions et sollicitations; il se tient d'ailleurs à la disposition des membres pour des renseignements complémentaires. En faisant le bilan des activités de 1981, on dressa le programme des activités pour 1982, avec en premier lieu le congrès national qui aura lieu à Huy, le dimanche 25 avril, puis l'excursion annuelle et la participation aux diverses manifestations habituelles.

Le trésorier Jackie Gerson donna en détails la situation financière de la section régionale qui maintient son budget en équilibre, malgré toutes participations onéreuses aux manifestations (nous sommes une des sections les plus éligées); et cela grâce aux diverses activités comme la remise du nouveau drapeau à Messancy et la soirée-choucroute de Sélange. L'assemblée générale a confirmé le poste de vice-président à Aimé Menon de Halanzy, l'entrée au comité de Léon Duvieng et Léon Van Parys de Halanzy, de Jean-Louis Goedert de Rachecourt, de Léon Burton d'Aubange et Edouard Kirsch de Messancy. La répartition des membres est: approximativement: la suivante: Sélange 25 - Halanzy 40 - Aubange 70 - Messancy 70 et Athus 145. Ce fut une bonne réunion et rendez-vous fut pris pour le congrès national de Huy.

Décès

Nous déplorons le décès de:

- Félix Meyers, instituteur retraité, mobilisé au 1^{er} rég. des Chasseurs Ardennais, né à Sampont le 26-3-1909 et décédé le 9-1-82.
- Emilien Thiry de Halanzy, ancien prisonnier de guerre, mobilisé au 1^{er} rég. des Chasseurs Ardennais, né à Willancourt le 29-1-1910 et décédé à Sainte-Ode le 26-1-82.

Albert Thiry, ancien prisonnier de guerre 40-45, secrétaire communal honoraire de Halanzy, mobilisé au 1^{er} rég. des Chasseurs Ardennais, né à Halanzy le 24-4-1919 et y décédé le 12-2-1982.

- Nous avons assisté également, à la demande de la section de Namur à laquelle il était affilié depuis la guerre, aux funérailles du Chanoine Georges Koerperich, membre du chapitre cathédral Saint-Aubain à Namur, ancien professeur au grand séminaire de Namur, ancien aumônier des Chasseurs Ardennais, né à Athus le 29-9-04 et y décédé le 2-1-82.

La section régionale adresse aux familles endeuillées ses très sincères condoléances et remercie les anciens Chasseurs Ardennais qui ont assisté aux funérailles.

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SÛRE

Activités et divers de la Section

Encore très peu de nouvelles pour le trimestre écoulé. Les cotisations sont bien rentrées, ou presque, sauf un retardataire de-ci de-là, chose assez courante, mais malheureusement, il n'existe pas de remède à cette marie.

Nous déplorons quelques départs, mais nous ajoutons de suite, que les départs n'en portent pas la responsabilité; il n'existe aucune obligation pour personne de s'affilier à une association quelle qu'elle soit. N'oublions pas que nous vivons toujours en pays démocratique, d'où liberté totale.

Comme les années écoulées, nous sommes très heureux d'exprimer à nos membres, un merci très cordial pour la confiance accordée, et nous manquons toutefois d'objectivité, si nous passions sous silence, le geste spontané et généreux, surtout des honoraires, donc des veuves, qui n'hésitent pas à donner un supplément de cotisation. Nous leur en sommes très reconnaissants, sans oublier d'autres membres faisant de même.

Certaines personnes critiquent que nous négligeons de faire paraître certains avis, concernant les décès, les mariages, naissances, dans notre Bulletin, mais nous ne pouvons insérer dans la revue que ce dont nous recevons les informations, et comme cela ne se produit que très rarement, nous sommes dans l'obligation de faire silence.

Pour la bonne marche des affaires, nous vous demandons donc d'écrire un petit mot aux dirigeants de notre Section, lesquels feront le nécessaire, ou bien de communiquer vos avis au n° de téléphones (062) 26 64 43.

Nous serons heureux de publier les petites nouvelles de vos familles respectives. Nous vous en remercions cordialement à l'avance.

Prisonniers de guerre

Ceci concerne les prisonniers de guerre, ayant moins d'un an de captivité, et est relatif aux soins médicaux, pharmaceutiques et aux proches.

Pour de plus amples renseignements, voir à la fin du Bulletin n° 127, troisième trimestre 1981, rubrique «Les droits moraux et matériels des combattants».

Demande de formulaires

Des formulaires sont à la disposition de nos membres, chez notre trésorier Albert Pierre, ou à défaut chez le secrétaire national François Guio, ceux-ci pour l'obtention de la Médaille Commémorative du règne du Roi Albert. Il y aura forclusion à la date du 31-7-1982. Ceci intéresse uniquement les classes antérieures à 1934.

Congrès national à Huy

Pour le Congrès national à Huy du dimanche 25 avril, nous organisons un transport en car. Les inscriptions sont déjà reçues chez le trésorier Albert Pierre, ou chez les membres du Comité. Gratuité pour le car. Le dîner coûte 570 F. Versement de la somme au C.C.P. N° 000-0240928-77 - Fraternelle des Chasseurs Ardennais à Bastogne.

Décès

Nous déplorons avec regret et tristesse, les décès durant le dernier trimestre, à savoir: MM. Fernand Dumont, de Senonchamps; Antoine Parforny, de Benogne; Georges Guillaume, de Bastogne; Louis Grandjean, de Rachamps; Frim Watholet, de Bastogne; et Joseph Legardeur, de Remienne (Morhet).

La section présente aux familles éplorées ses condoléances les plus sincères.

Le drapeau était présent aux cérémonies.

P.S. Ceux qui ne seront pas en ordre de cotisation ne recevront plus le prochain bulletin.

BERTRIX - PALISEUL

Décès

Les «Bérets Verts» ont conduit à sa dernière demeure leur camarade Jules Scaillet (porte d'apau des invalides) décédé à Libramont le 15 février 1982.

A sa veuve et à ses enfants nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Le 8 mars, est décédé à Libramont notre camarade de Nollvaux, Fernand Jacques, adjudant-chef de gendarmerie en retraite, combattant et résistant de la guerre 1940-1945.

A son épouse et à ses enfants, nous présentons nos sincères condoléances.

Cartes de membres 1982

Les délégués qui, depuis décembre n'ont pas encore effectué la perception des cartes de membres, doivent prendre contact au plus tôt avec le secrétaire pour régulariser la situation.

Secrétaire-adjoint

Habitant le «Grand Bertrix» et afin d'assurer la relève, notre ami Marcel Lebas, agent des postes, membre adhérent de la Fraternelle, membre de l'A.S., président des combattants d'Ogée, accepte de remplir le mandat de secrétaire-adjoint. C'est lui qui sera en contact avec les autres autorités communales et les groupements patriotiques du «Grand Bertrix». Son adresse: Marcel Lebas, rue du Briga 29A, 6801 Ogée - tel.: (061) 17 02.

Pour les relations extérieures le secrétaire-trésorier E. Colson est toujours à votre disposition.

Congrès à Huy

Comme annoncé dans le précédent bulletin N° 128, le voyage se fera en autocar. Tous les membres en règle de cotisation y sont invités. Le port du «béret vert» étant obligatoire, les camarades qui en sont dépourvus et qui voudraient participer au défilé, peuvent s'en procurer chez le secrétaire-trésorier: prix du béret avec hure dorée 225 F. «Il est inconcevable de voir, dans les rangs, des anciens Chasseurs Ardennais en chapeau ou en casquette».

Le prix du repas pour tous les participants au voyage est de 570 F par personne à verser pour le 10 avril au C.C.P. N° 000-038547-16 de la section de Bertrix - Paliseul.

Pour les personnes non membres ou les personnes accompagnant un membre le prix du voyage est de 200 F (à ajouter à votre versement).

Journée du Souvenir

N'ayant pas reçu l'aide escomptée en raison des restrictions budgétaires, la Fraternelle des Chasseurs Ardennais section régionale de Bertrix - Paliseul et les Combattants d'Ogée ne pourront donner le geste souhaité à la journée «Souvenir» du 8-1982; ce se dérogera dans l'attente.

BOUILLON

Réunion

Le comité s'est réuni le 21 mars pour la mise au point des manifestations des 8 et 13 juin 82.

Programme 1982

Pour diverses raisons, notre assemblée générale est reportée du 6 au 13 juin. Elle se tiendra comme prévu à Corbion.

L'excursion en Savoie et Lac Léman est avancée d'une semaine: elle se déroulera du 18 au 22 juin.

Pour renseignements et inscriptions, voir notre circulaire 1-82.

Décès

Nous ont quittés: Alphonse Lequeux, de Nollvaux, membre acheteur, Théophile Cambrai de Pussemange, membre effectif.

Nos drapeaux et de nombreux bérets verts ont assisté aux funérailles.

Madame Vve Toussaint-Many, de Corbion, membre honoraire, décédée le 17-2-82 à l'âge de 72-82 ans.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

BRABANT

Relèves de la garde au Palais du Roi

C'est sous un épais manteau de neige que le détachement du 1 ChA, venu de Marche, découvrit Bruxelles le 11 janvier, pour prendre la relève de la garde au Palais. Une délégation de la section conduite par le président Gustin avec nos drapeaux, 10^e de Ligne et section était présente.

Le 26 janvier, c'était le 3 ChA de Vielsalm qui lui succédait pour la même cérémonie. Le temps était redevenu moins mauvais, la délégation de la section était un peu plus étoffée, et le président national, M. Albert Hubert, était également présent.

Comme de coutume en pareilles occasions, nous avons eu le plaisir d'inviter successivement les chefs de Corps de ces régiments à prendre avec nous le verre de l'amitié à la Maison du Luxembourg.

Chez les Luxembourgeois de Bruxelles

Le 16 janvier, le Groupement des Luxembourgeois de Bruxelles donnait sa réception de nouvel an à la Maison du Luxembourg.

Le vice-président Florent Leroux y a représenté la section.

48^e anniversaire de la mort accidentelle du Roi Albert

Le 17 février, à 17 h une messe a été célébrée à sa mémoire en l'église Notre-Dame-de-Laeken. Le gouvernement s'était fait représenter ainsi que de nombreuses associations patriotiques. L'harmonie de la Force aéroenne prêtait son concours. La délégation de la section était conduite par le président Gustin, et nos camarades Ledoux et Vaerwyk portaient respectivement les drapeaux du 10^e de Ligne 14-18 et celui de la section. Après la messe, le public fut admis à défilé dans la crypte royale et c'est ainsi que la délégation du Brabant, ensemble et en beret, salua le tombeau d'un grand Roi surnommé «Roi-Chevalier» de la guerre 14-18.

Visite sociale

C'est avec grande amitié que nous avons fait visite le 16 février à notre camarade Robert Diegheles, porte-drapeau du 10^e Rég. de Ligne 14-18, hospitalisé depuis un mois déjà à la clinique Ste-Elisabeth ou bien, que souriant, il commence à trouver le temps long. Espérons que son vœu d'en sortir bien vite se réalisera et qu'il retrouvera, ainsi que sa courageuse épouse, la tranquillité au foyer.

Madame Arias, membre honoraire, veuve de notre camarade Frans, ex-secrétaire du 10^e de Ligne, est décédée à Jette, le 25 février.

Nous exprimons notre vive sympathie à sa famille.

MARCHE-EN-FAMENNE

Congrès national de Huy

Frais de participation par personne: 500 F, à verser, avant le 12 avril, au C.C.P. de la section 000-0325567-35 ou au compte orange N° 068-0127320-74 d'Emile Dumont, rue Hubert Gouverneur 12, 5400 Marche-en-Famenne.

La section prend à sa charge le complément du repas et le déplacement en car.

Départ: place de l'Etang à 8 heures précises.

Pèlerinage à Vinkt

Pour le pèlerinage à Vinkt, le dimanche 23 mai, déplacement en car et deux repas (dîner et souper) chez Riva à Deurle, pour le prix également de 500 F par personne. Versement: aux mêmes comptes pour le 10 mai.

Départ, toujours place de l'Etang, à 8 h 30.

Décès

La section a le regret d'annoncer le décès des camarades dont les noms suivent: Odon Borlon, chassée de Liege à Marche; Corstard Giesseve, rue des Tanneurs à Marche; Emile Jacques, rue d'Ambly, Hargimont; Gaston Michel, Porte de Rochefort à Marche; Albert Santivaux, chemin de la Golette à Rendeux.

ETALLE - TINTIGNY - HABAY

Réunion générale du 28 février 1982

Des 14 heures, les délégués de sections accompagnés de nombreux membres se retrouvent à Frain où les accueille le sympathique Edmond Cramer - notre secrétaire. Leon Postal, retenu par la maladie, nous a fait parvenir ses notes et recommandations.

La séance débute par quelques instants de recueillement en souvenir des Chas. Aden, décédés, avec une intention toute spéciale à notre Président, Gaston Eppe et notre porte-drapeau Albert Latontaine.

René Clausse, chargé d'organiser la réunion, rend hommage aux deux grands absents.

La réunion de ce jour est placée sous le triple signe du souvenir, de la reconnaissance et de la reorganisation de notre région, présentement décimée. Notre Président et notre porte-drapeau étaient non seulement des chevilles ouvrières mais aussi, chacun avec sa personnalité, ces hommes d'un dynamisme peu commun. Nous avions la chance de posséder un président conscient de ses responsabilités, attentif à tout, à tous, méliculeux, volontaire. Tous ses efforts tendaient à faire de notre régionale un modèle, toujours fidèle à la grande tradition en honneur chez les Bérets Verts. Il est mort à la tâche, mobilisé par le devoir et le culte du souvenir. Merci, M. Eppe, au nom de tous mes camarades pour votre dévouement inlassable et le bel exemple que vous nous avez donné. J'aurais pleinement de la grande paix que la providence réserve à ses serviteurs.

Notre ami, Albert, suivi de près son Président. Il nous quitta au moment même où, avec quelques camarades, il s'employait à colmater la brèche créée par le décès de M. Eppe. Il n'a pas le temps de mener cette tâche jusqu'au bout. La réunion de jour est le reflet exact de ce qu'il avait envisagé, à peine deux mois avant sa mort... Albert, lui aussi, était tout donné aux nombreuses responsabilités que notre Fraternelle lui avait confiées: porte-drapeau, toujours à son poste, membre apprécié du Conseil d'Administration, célébre de la belle section de Vance. Il était porteur, prodigue de son temps, de ses démarches, de ses efforts. Chacun de nous lui savait gré d'une telle disponibilité. Son accord facile lui avait gagné confiance et sympathie.

Au cher Albert, repos éternel auprès du Père!

Ce sont ces deux personnalités, si différentes et en même temps si semblables dans le culte qu'elles portaient aux Chasseurs Ardennais, que nous devons remplacer aujourd'hui. Puisse-t-ils leurs successeurs marcher sur leurs traces. C'est le souhait le plus profond que nous nous ferons pour l'avenir de notre régionale.

A l'unanimité des membres, Odon Bodeux de Houdermont est invité à accepter la présidence. En termes simples et emus, il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne et promet de faire de son mieux pour mener à bien sa nouvelle tâche. René Blanchard d'Etalle devient notre porte-drapeau. Arthur De Rilla de Vance, délégué au Conseil d'Administration, René Henroz, responsable de la section de Vance. A tous ces dévoués, félicitations, longue et fructueuse mission au sein de notre régionale.

Décision est prise à l'unanimité des délégués de rendre ceux-ci responsables de la présence du drapeau et de la plaque-souvenir lors de l'enterrement d'un membre de la section.

La question du Congrès de Huy est abordée. Le Comité estime qu'un concertation nouvelle entre délégués est à envisager à ce sujet.

Le trésorier, au nom de Leon Postal, émet quelques directives pratiques quant à la présentation des listes d'affiliés et au paiement des cotisations.

Le Président offre le verre de l'amitié et la séance est levée dans une ambiance toute de franchise. Chacun est conscient d'avoir apporté sa collaboration pour la survie et un nouvel épanouissement de notre régionale malgré les rudes coups portés par le sort. Un prochain rendez-vous est fixé au 25 avril, à Huy.

Un Ancien

EREZEE

Programme 1982

Le 17 avril 1982: Banquet annuel

Au restaurant l'Hirondelle à Manhay.
Apéritif à 12 h 30. Menu: 450 F. Service et TVA compris.
Potage, jardinière - Assiette ardennaise - Rôti sauce grande-mère, croquettes, légumes - Tartelette au dessert - Café.
Inscription préalable par téléphone au (086) 49 91 60 de J. Bonnamy, secrétaire.
Invitation cordiale à tous nos membres et à leurs épouses.

Le 23 avril 1982: Congrès de Huy

Nos membres sont invités à y participer avec leur propre moyen de transport.
Inscription préalable (pour réservation de places au banquet) par téléphone au Président Y. Lomré (086 47 70 23) ou au secrétaire (voir plus haut).

Le 23 mai 1982: Voyage annuel à Vinkt

La section mettra un car à la disposition des membres. Prix du voyage: 250 F par personne, membre ou conjoint.
Inscription par téléphone au président ou au Secrétaire.

Le 21 juillet 1982: Excursion-souvenir

Excursion-souvenir qui nous conduira notamment au mémorial de Temploir. Une information complète sera envoyée ultérieurement à chacun de nos membres.

Décès

Nous apprenons que notre camarade René Rémy, originaire de Clerheid-Erezée vient de mourir et sera inhumé à Sprimont. Notre drapeau et une délégation de Chasseurs l'accompagneront à sa dernière demeure.

Cotisations

Nous demandons à nos membres de verser leur cotisation - 1982 - sans attendre de l'avoir... oubliée. Merci.

HOUFFALIZE

Cotisations

Un grand merci à tous ceux qui ont réglé leur cotisation pour l'exercice en cours. Toutefois, nous attendons encore celle de près de 400 membres. C'est pourquoi nous adressons un pressant appel aux retardataires pour qu'ils fassent le nécessaire au plus tôt. Cet avis vaut également pour les délégués qui n'ont pas encore donné signe de vie. Si nous devons avoir recours à l'encassement postal, nous nous verrons dans l'obligation de porter en compte les frais de recouvrement déjà onéreux, mais qui le seront davantage à partir du 1^{er} avril prochain. Evitez-vous des débours inutiles.

Correspondances

Il nous arrive de temps à autre de devoir payer une taxe pour entrer en possession d'une lettre nous adressée. Il ne suffit pas de coller un timbre de 5 F sur une enveloppe pour qu'un envoi soit correctement affranchi. Si son poids dépasse 20 g ou si les dimensions dépassent celles prévues ou ne les atteignent pas, l'affranchissement sera différent. Informez-vous à un guichet postal ou auprès de votre facteur pour savoir quel timbre il vous faudra employer. Pour que votre envoi soit considéré comme normalisé, il faut que le timbre soit apposé dans le coin supérieur droit et non pas à gauche.

Décès

Voici les noms des camarades que la mort nous a ravés depuis la mi-novembre 1981: MM. Aimé Nannan (4 Ch A), de Rienne;

Joseph Copet (4 Ch A), de Redu; Noël Mordant (3 Ch A), d'Eben-Emael; Valentin Montulet (3 Ch A), de Ciney; Ghislain Jacquemyn, de Houx-Yvoir; François Gigniet, de Rochefort; Edmond Gruslin (3 Ch A), d'Eprave; Adelin Tricton (1 Ch A & Rés. Armée), d'Assesse; Joseph Sorogé (P.G.), de Smud; André Adam (2 Ch A - P.G.), de Haid-Semichamps.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

N.B. — Qu'il nous soit permis d'insister une fois encore pour que nous soyons avertis sans tarder lors du décès d'un ancien, afin que nous puissions prendre nos dispositions pour assister, en délégation avec drapeau, à ses funérailles. Ne laissez pas ce soin à la famille qui n'y songera peut-être pas ou se fera sur un autre pour nous prévenir. Ces derniers temps, le cas s'est présenté deux fois, nous n'avons pu conduire deux de nos membres à leur dernière demeure parce que nous n'avons appris leur disparition que plusieurs jours après leur inhumation.

Mariages

On nous a annoncé l'union de:

- M. Josy Reisen, fils de M. Edouard Reisen, de Hubermont (Tillet), avec Mlle Annie Briot, de Lavacherie;
- Mme Odette Gilles, veuve de notre regretté Noël Charon, de Leval-Chaudeville, avec M. René Van Puymbrouck;
- Mlle Jannick Rondeaux, fille de Mme Jean Rondeaux, de Aye, avec M. Vincent Sacré, de Saint-Georges.

A tous et à toutes, nos sincères félicitations, et nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

Distinction

Par la voie d'un journal, nous avons appris que M. André Quinet, de Dinant, rédacteur à l'Administration des Eaux et Forêts, vient d'être décoré de la Croix Civique de 2^e Classe, pour 35 années de travail et bons loyaux services.

A notre tour, nous lui adressons nos cordiales félicitations.

HUY

Saint-Valentin

De tous horizons, Valentin et Valentine sont venus et les rigueurs de l'hiver n'ont point altéré leur bonne humeur.

Bien nippés, bien peignés, ces jeunes sexagénaires ont vraiment belle allure.

Tout sourire, chacun se congratule, se frotte le museau, s'extasie sur la bonne bouille, la fraîcheur du teint, la sveltesse ou a «bricoche» naissante à peine apparente.

Et l'apéritif fait briller les yeux, délie les langues, provoque des rires communicatifs et voilà-t'il pas Edouard mimant une java-souvenir. Quelle souplesse! Et Julia, rt, rt, rt... s'essuie les yeux.

Chaque ambiance et chaude amitié règnent sur notre petite assemblée de berrêts varts... erdimanchés.

A table! De l'assiette nordique au gigot, au dauphinois, au plateau de «pue-bon», à la charlotte, ce ne sont que délices fort appréciées que les «mises au château» portent si haut que les pommertes et le nez en rosissent de plaisir.

Sur l'autre rive de Meuse, Colin Maillard, sous la lumière du spot qui l'éclaire, est toujours aussi dynamique. Il veille sur la ville et sur nous comme les Valentins, réverences et ronds de jambon, offrent à leur Valentine un bouquet romantique et sçyeux de fleurs de champs.

Murmures, sourires, œil humide, gestes tendres, Saint Valentin est bien présent parmi nous.

Et la charmante soirée se poursuit avec histoires, souvenirs et projets d'avenir tout en s'irradiant un «spittant» pousse-café. Poils hirsutes, oreilles dressées, œil malicieux, dominant les couples, la hure rit.

C'étaient nos amis

- Le Chasseur Ardennais Marcel Delbrouck de Wanze est décédé en juillet 1981.
- Le Chasseur Ardennais Léon Duchesne de Ben-Ahin est décédé en juillet 1981.
- Le Chasseur Ardennais Jacques Houet de Marchin est décédé le 25 juin 1981.
- Le Chasseur Ardennais Houppesse-Frenay de Tiff est décédé le 23 septembre 1981.

Informés tardivement, nous n'avons pu être présents chez chacun avec notre drapeau.

Nous réitérons aux familles éplorées nos très sincères condoléances.

LIEGE-VERVIERS

Notre président et Madame Lieutenan ont eu le bonheur de fêter leurs noces d'or tout récemment. Nous nous sommes associés à leur joie et nous leur réitérons nos plus chaleureuses félicitations... en attendant les noces de diamant.

Nous félicitons aussi de tout cœur notre vaillant et dévoué porte-drapeau Louis Kinet qui vient de se voir octroyer la Croix d'argent avec une étoile, de l'Armée secrète (A.S.). Décoration bien méritée, soyez-en certains.

Décès

Malheureusement, la série continue et nous avons eu tout récemment à déplorer le décès de nos camarades Delaaz, Dubois, de Verviers et Schaus, de Liège. Nous en avons été très peints car les liens que nous avons contractés dans des moments difficiles nous unissaient tout particulièrement.

A leurs familles, nous renouvelons l'expression de toute notre sympathie.

Assemblée générale

Notre assemblée générale aura lieu vraisemblablement fin mars. Nos membres seront prévenus par lettre de la date exacte, des lieux et heure de celle-ci.

Cotisations

Nous avons crié trop vite victoire dans le précédent bulletin, car depuis, la rentrée des cotisations se fait au grand ralenti. Aussi, nous prions nos membres qui auraient perdu la chose de vue, de bien vouloir nous en régler le montant par un tout prochain courrier. D'avance, merci!

Soyez-en certains...

Avec la généreuse collaboration de notre marraine, Madame Sacré et de Madame Delfosse, nous avons pu octroyer, cette année encore, la St. Nicolas aux pauvres désertés de l'école des Castors. Notre bulletin précédent était à l'imprimerie et il ne nous était plus possible de faire paraître cette information en temps utile.

Nous voudrions néanmoins rendre hommage à Mesdames Sacré et Delfosse pour leur dévouement envers notre section.

Hospitalisation

Nos amis l'Abbé Lamy et Léopold Declaye ont dû être hospitalisés. Nous leur souhaitons une prompte et complète guérison et espérons les revoir bientôt parmi nous.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

1^{er} trimestre 1982

Décès

Nous avons assisté aux funérailles de Madame Van den Corput, à Ochsamps.

Roger Thirion, de Bounimont, ancien prisonnier de guerre, est décédé à la clinique de Libramont le 12-12-1981.

Le camarade Joseph Lamouline de Neuvillers est mort le 2 mars des suites d'une grave opération. Il avait 62 ans. Il était Ancien Combattant et Résistant Armée.

Nos sincères condoléances aux familles éplorées.

Naissance

René Marbèhan, de Saint-Pierre, nous a fait part de la naissance de sa petite-fille Catherine. Félicitations.

Retraite

Albert Bastin, soldat milicien 40, 1 ChA, qui a fait carrière à la R.T.T., à Libramont, et Jean François, brigadier des Eaux et Forêts, sont admis à la retraite que nous leur souhaitons longue et heureuse.

Nomination

Le camarade Raymond Martin, de Léglise, a été choisi comme président des anciens combattants de la section. Nous le félicitons pour cette marque d'estime et d'affection.

Congrès de Huy

On s'inscrit en versant le coût du dîner (570 F) au C.C.P. de la section (voir page de couverture). Les inscrits seront avisés de l'heure de passage du car.

Assemblée générale de la Section

Elle se tiendra le mardi 13 avril à 19 h à l'Hôtel des Voyageurs, à Libramont.

Nous insistons pour que les inscriptions au Congrès se fassent de suite.

SAINT-HUBERT

Décès

La mort a frappé, de nouveau, notre section; trois de nos camarades nous ont quittés.

Notre drapeau et une délégation de Chasseurs Ardennais, «en beret» les ont accompagnés à leur dernière demeure.

Le 6-1-1982 M. Nicolas Gérard membre effectif et frère de notre grade Ghislain.

Le 21-2-82 M. Jean Senvais membre effectif et beau-frère de notre vice-président Albert Goffic.

Le 22-2-1982 M. Edmond Gauthier (22 ans) membre adhérent et petit-fils de notre camarade Désiré Bonhivers.

Nous nous associons au deuil cruel qui rappelle les différentes familles et réitérons nos très sincères condoléances.

Souhait

Pour rendre un dernier et fraternel adieu aux camarades qui nous quittent, voir un plus grand nombre de membres porteurs de notre beret.

Hyménées

Se sont unis par les liens du mariage: le 13-2-1982 Mlle Joëlle Simar et Marc Champrier, fils de notre membre protecteur Jacques Champion.

Chaleureuses félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Naissances

ait Dimitri, petit-fils de notre membre adhérent Firmin Thomas, est né le 7-12-1981 chez M. et Mme Raymond Thomas.

Une petite Céline est née le 20-11-1981 chez notre membre adhérent Alain Flammang.

4 X 20 ans

La maman de notre membre protecteur A. Thomas a fêté ses 80 ans; à cette occasion, la section souhaite un excellent anniversaire à Mme Thomas.

Hospitalisation

Mme Jules Etienne, épouse de notre camarade Jules, hospitalisée pendant plusieurs semaines à Ste-Ode vient de rentrer chez elle et, d'après les derniers renseignements recueillis, paraît sur la bonne voie de la guérison.

Mme Auguste Magnan, épouse de notre délégué local Auguste, après un assez long séjour à la clinique de Libramont, vient également de rentrer chez elle pour achever sa convalescence. A toutes deux, meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement.

Mme Constant Leclère, épouse de notre membre protecteur Constant, après intervention chirurgicale est rentrée chez elle, croyant ses soucis de santé terminés et espérant se remettre rapidement de son opération; malheureusement, à peine rentrée, c'était sa petite-fille Valérie qui devait être hospitalisée. Hospitalisée à St-Luc depuis quelques semaines, il semble qu'un mieux se dessine.

Nous formons des vœux pour le rétablissement rapide à la petite Valérie à qui nous souhaitons bon courage.

Vincent Buck, fils de M. Jean Buck membre adhérent, après opération à la clinique de Libramont est rentré chez lui et a repris ses cours.

Nomination

Jacques Goffart, fils de notre président a été promu au grade de capitaine-commandant le 26 décembre dernier.

Vives félicitations au jeune promu.

Activités de la section

— Le Comité s'est réuni le 21-2 pour prendre certaines décisions d'ordre intérieur et pour l'organisation des prochaines manifestations (congrès national à Huy - Vinkt et Temploir...).

— La section a assisté avec drapeau aux funérailles de Mme Van den Corput.

Effectifs

Toujours en hausse, nous approchons des 320 membres. Merci aux camarades recruteurs.

Erratum

Bulletin du 4^e trimestre 81, page 21 fin du 3^e alinéa lire Albert Martin au lieu de Albert Bays.

VIRTON

Congrès national

Chaque année, lors du congrès national de la Fraternité, il nous est donné de nous retrouver entre anciens, de renouer avec les camarades de nos diverses unités de «40».

C'est l'occasion unique de nous remettre dans l'ambiance «Chasseurs Ardennais» et de nous remémorer, dans la joie des retrouvailles, autour d'une table bien garnie, les péripéties, l'épopée de notre jeunesse commune passée sous l'uniforme!

Aussi, nous vous invitons bien cordialement à participer nombreux au CONGRES NATIONAL 1982 qui aura lieu à Huy ce vingt-cinq avril. Il est souhaité que les épouses soient de la partie.

Nous affréterons pour la circonstance un mini-car. Le coût du repas soit 570 francs et la participation aux frais de voyage, 150 francs, sont à verser avant le CINQ AVRIL, au C.C.P. N°: 000-0729100-48 de notre Secrétaire-Trésorier Léon Jacquemyn, rue des Jonquies 1, 6736 Dampicourt.

Après clôture des inscriptions, vous serez avisés des heures de départ aux divers endroits des localités retenues par l'organisation du voyage, notre ami et membre du Comité Gustave Jacques, rue Cosierie Philippe à Saint-Mard, téléphone: 57 80 80.

Sous-section de Meix devant Virton

Bravo à notre délégué local Roger Nelisse et bienvenue aux seize nouveaux membres qui sont venus grossir nos effectifs. Nous sommes heureux de les voir rentrer dans le giron des Chasseurs Ardennais Gaumais; nous leur marquons notre fraternelle sympathie et les assurons de notre entier dévouement.

Le Comité

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.

assureur
Rue François Stroobant, 29
1060 BRUXELLES
Tél. (02) 345 09 23

DROITS DES COMBATTANTS

Institut national des invalides...

L'adresse du siège du nouvel Institut national des invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, résultant de la fusion ONIG-ONAC, sera rue Royale 139-141 (Porte de Schaerbeek), 1000 Bruxelles, et non rue de la Loi, comme nous l'avons écrit, suite à une erreur de transmission, dans notre dernier numéro, page 23.

Précisons toutefois qu'il ne sera pas opérationnel avant la fin du mois de mars, au moins. En attendant, il faut continuer de s'adresser à l'ONIG, 7, place Flagey, 1050 Bruxelles, pour les invalides et à l'ONAC, 16, bd de Berlaumont, 1000 Bruxelles, pour les autres.

Le Moniteur belge du 26 janvier 1982 a publié divers arrêtés concernant le statut du personnel et son cadre. Et aussi, la composition du conseil d'administration. Mais, il faut encore s'accorder sur les cadres linguistiques, c'est-à-dire la répartition des emplois entre F, N et bilingues, ce qui constitue généralement une opération difficile, d'autant que, d'après ce qui nous a été rapporté, il y aurait actuellement une grosse majorité de Flamands dans le personnel, alors que les ressortissants francophones seraient nettement plus nombreux.

PG de six à douze mois

La loi du 8 août 1981, qui crée l'Institut national... a prévu, en son article 33, paragraphe 2, que les prisonniers de guerre de six à douze mois, non invalides de guerre, pourraient bénéficier à 60 ans de la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques. Et ce, à partir du 1^{er} janvier de cette année. Cependant, il faut encore un arrêté royal d'exécution. D'autre part, le système doit fonctionner de telle manière que les intéressés devront d'abord s'adresser à leur mutuelle et y réclamer une attestation de son intervention, puis réclamer l'éventuel complément à l'ONIG.

En attendant la mise à exécution, les intéressés sont priés de conserver leurs documents et de remplir un formulaire que possède notre secrétaire national, qui les tient à la disposition des sections.

Programmation

La programmation 1981-1982 est toujours en instance. Le projet de loi gouvernemental a été relevé de la caducité dont il avait été frappé par la dissolution du parlement. Il sera examiné par le nouveau parlement à une date indéterminée.

ANNIVERSAIRE

A la mémoire du soldat **ELIE DEROCHE**, un des plus jeunes volontaires du régiment, mort en brave au combat de Vynckt et à celle de ses camarades de combat de la Compagnie Motos du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais.

Voici douze ans (!) déjà que sur la terre de Flandre,
Un gars de la 10^e nous quitta pour l'immortalité.
Il s'appelait **DEROCHE** et portait bien son nom,
Nous était arrivé, imberbe, à dix-sept ans.
D'une taille moyenne, en pleine formation,
Visage sympathique, aux deux yeux flamboyants
Je me souviens très bien de ce premier contact,
Où seul, en tête à tête, suite à un esclandre,
Une petite mise au point est jugée nécessaire.
Et je pus admirer, cette belle franchise, franchise juvénile,
Où un cœur d'enfant, que dis-je, un vrai trésor,
S'ouvrit en confiance, me livrant ses secrets.
Jalousement les ayant conservés, les livres à la postérité,
Pour que nos fils demain, si l'orage grondait,
Fassent honneur au pays, comme le firent leurs aînés.

De la mobilisation, je ne vous parlerai.
A sillonner les routes était chose facile.
Arrivons au dix mai. Nous étions à Sibret.
Bien vite alertés, nous primes notre essor
Vers des lieux inconnus, mais pour nous familiers.
Sous une pétarade, un peloton s'ébranla.
En tête, ouvrant la marche, roule une auto blindée.
Un vent sec et glacé louchait les visages.
Ce fut une promenade vraiment sans incident.
Sur les bords de la Rulles finit notre mission.
Déjà l'aube au lointain se levait doucement.
Quand soudain des échos de grondements sinistres
Amènent par la brise nous firent sursauter.
Ce fut une minute, minute des êtres chers,
Minute plaignant d'angoisse bien vite réprimée.
Ayant l'œil aux aguets, nous vîmes défilier
Rasant les cimes altières de la forêt d'Anlier,
Des machines infernales équipées par Satan,
Remplies de ces nazis au regard de bandits.
Nous reçûmes des ordres. La route était coupée.
Et reprîmes la route dans la même formation.
Nous allions affronter cet ennemi maudit.
Ranciment est en vue. Sera-ce le contact ?
Déjà sur notre gauche, des avions flambaient.
Sur la route, un convoi formé d'autos volées.
Aucun signe de vie, une fouille s'impose.
Laisant leur monture, des volontaires arrivent.
Elle est le premier, ce fut à son honneur.
L'ennemi prit la fuite, en sentant le danger.
Et son nombreux butin, il nous l'abandonna.
Nous fîmes la jonction, avec... Oh ! quelle surprise
La 10^e au complet venait de se retrouver.
Le tribut de ce choc compta quatre blessés.

Et ce fut le repli... Oh ! Ardennes chéries,
C'est les yeux pleins de larmes que tes fils t'ont quittée...
Et je puis célébrer et sans forlanterie
Moi qui ferais la marche de cette troupe altière.
Tes héros légendaires, s'écroulant de fatigue.
Au bord du chemin et reprenant la route,
Pour retomber encore et repartir toujours !...
Véritable calvaire et qui nous amena
Au pays de Namur, où bon nombre de tes fils
Moururent en héros, frappés par l'agresseur.
Des replis successifs, mais combien douloureux
Nous amenèrent à Burst, où nous reprîmes haleine.
Accalmie vraiment brève, pour tes brillants Chasseurs.
Une nouvelle mission leur est attribuée.
Et Termonde a connu tes valeureux soldats.
Après une rupture et puis un accrochage,
Au pays de Zwinaerde, nous dûmes alors souffler.



Elie Deroche, né à Beaumont, le 4 décembre 1920,
tombé à Vynckt, le 26 mai 1940, à l'âge de dix-neuf ans.

Je rencontraï Elie au cours de ma tournée,
Lendemain d'un exploit, Ch ! belle épopée...
Dans les lignes ennemies, il fit du tir à pipe,
Mais manquant de grenades, il n'eut qu'un seul regret
C'est de ne pas avoir achevé sa besogne.
Et il me dit ces mots, Oh combien magnanimes :
Sais, que de cette tourmente n'en échapperai...
Mourir pour moi n'est rien... Mais il y a Maman !
Avec quel respect, il prononça ce mot.
Oh ! Mère éplorée, sois fière de ton fils !
Puisse en ce sacrifice plus qu'un réconfort.

Mais la trêve fut brève : nous dûmes colmater
Une nouvelle poussée des hordes germaniques.
Puis surgit à nouveau ce recul écoeurant.
A Vynckt vint échouer cette belle phalange,
Où, une nouvelle fois, nous sommes engagés
Pour résister encore et donner du baïonnette.
Et ce fut le combat, combat du corps à corps,
Où tombèrent, côte à côte, gradés et soldats.
Elle est à genoux et tire coup après coup,
Quand soudain il s'affale, n'ayant qu'un mot : **MAMAN !**
C'est au pied d'un clocher que son âme nous quitta
Et elle fut accueillie, à n'en point douter,
Par une autre **MAMAN** compatissante et douce.
Laisant là son corps las des choses d'ici-bas...

Ses frères de combat ne voulurent pas laisser
A d'autres sa sépulture et c'est en sanglotant
Qu'ils creusèrent un berceau, où ce corps de héros
S'offrant en sacrifice à l'âge de dix-neuf ans,
Y fut déposé avec quelles précautions.
Ils placèrent une croix, insigne des Croisés ;
Glanèrent quelques fleurs, les offrirent à ce Preux.
Et c'est en combattant, lâchant pouce par pouce,
Qu'ils quitteront ces lieux, tout en gardant l'espoir,
Et murmurant ensemble le chant de l'« AU-REVOIR »...

Mai 1952,
Robert FRAD COURT,
Chef d'auto-blindée
de Reconnaissance.

(1) En 1952.

Note de la rédaction

Elie Deroche, né le 4 12 1920, à Beaumont, patrie du lieutenant général Descamps, est le plus jeune Chasseur Ardennais du 1^{er} régiment, mort au champ d'honneur en 1940. Un autre soldat VC 39, Jean Colinet, né à Basècles le 29 novembre 1920, a été blessé le 12 mai à Belgrade et est décédé à Ostende le 18 dito. Il faisait partie, lui aussi, de la 10^e compagnie du 1 ChA.

Parmi les morts du 3 ChA, 5^e Cie à Temploux, on trouve le caporal VC Henri Deblauwe, né à Châtelineau le 28 février 1921.

Mais, les trois plus jeunes Chasseurs Ardennais tombés en mai 1940 appartenaient tous au Bataillon Moto ChA :

- Camille Volvert, né à Arlon, le 2 septembre 1921 et tombé à Menin le 25 mai ;
- Alphonse Col, né à Mons le 19 août 1921 et tombé à Ypres le 24 mai ;
- Raymond Rodesch, né à Hollange le 30 juillet 1921 et tombé à Menin le 25 mai.

Tous trois étaient des VC 39.

Ajoutons que plusieurs dizaines de Chasseurs Ardennais morts pour la patrie en 1940 étaient nés en 1920 et beaucoup aussi en 1919.

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940 XX 7^e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le... à...
DUFOUR Pierre, R.A.	Villefranche (Fr) 25-1-20	Sgt VC 37	20 Bois Don Beaulieu (Amiens)
LECHEVIN Maurice	Tournai 16-2-19	Capl VC 37	20 Beaulieu
DEMOL François	Anderlecht 2-4-05	Capl M 25	23 Boulogne
VAN SPEEBROUCK Adolphe, J.	Athus 27-4-04	Lt Ré	25 Pont St-Esprit (Fr)
NINANE Walter, J.M.G.	Tohogne 3-6-18	Sgt M 39	28 Vynckt
VAN DEN HEUVEL Jacobus, J.	Weerde 4-12-05	Sdt	31 Pont St-Esprit (Fr)
JANSSEN Désiré, M.	Rekem 15-2-14	Sdt M 34	6-VI Pont St-Esprit (Fr)

NB : Observations éventuelles à adresser au Président National.

Au prochain numéro, pour conclure,

LE 20^e D'ARTILLERIE

Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais

La journée de la Force Terrestre

La journée de la Force Terrestre aura lieu cette année le 29 octobre. Une cérémonie d'hommage aura lieu à 11 heures au Soldat Inconnu. L'après-midi, une revue des troupes et un défilé, suivis d'une réception, au Parc du Cinquantenaire.

Lors de cette journée, seront mis particulièrement à l'honneur la Musique des Guides qui commémorera son 150^e anniversaire et le Régiment Para-Commando dont ce sera le 40^e.

Il est peut-être utile de rappeler, pour qu'on ne l'oublie pas, qu'en 1983, ce sera le cinquantième anniversaire de la transformation du 10^e Régiment de Ligne en Régiment de Chasseurs Ardennais et, en 1984, le cinquantième anniversaire de la remise de leurs drapeaux, par le roi Léopold, aux trois Groupements mixtes qui allaient devenir, peu après, les 1^{er}, 2^e et 3^e Régiments de Chasseurs Ardennais.

Les rues et places publiques d'Arlon

«L'Avenir du Luxembourg» nous apprend qu'il y a encore, dans le «Grand-Arlon» résultant des fusions de communes, notamment 11 rues de l'école, 11 rues d'Arlon, 9 rues de l'Eglise, 6 rues du Centre, 5 rues de la Gare, 6 rues du Cimetière, etc.

Mais ni une rue Maurice Bricart ou Raymond Dhuren ou Jean Massonnet ou Robert De Schepper ou Camille Volvert, le plus jeune Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur en 1940.

Quant à la «Place des Chasseurs Ardennais», elle n'est attestée que par deux ou trois plaques fort discrètes. Et ce, dans la ville où ont été créés les Chasseurs Ardennais.

L'agression contre le... 11 novembre

Peu de réactions dans les milieux patriotiques à l'article honteux paru dans l'hebdomadaire «Knack» contre la célébration du 11 novembre et insultant pour le Roi Albert, la reine Elisabeth et les combattants de 1914-1918, article que nous avons, les premiers, dénoncé dans notre dernier numéro.

Cependant, «le Prisonnier de guerre» a reproduit presque intégralement notre texte, en y ajoutant des commentaires bien pensés. Un article aussi, fort mesuré, dans «Le Journal des combattants».

A Arlon, l'Union des Groupements patriotiques, que préside avec bonheur le colonel e.r. Reichling, a saisi l'occasion du 17 février, jour anniversaire de la mort du Roi-Chevalier, pour organiser une cérémonie de réparation. (Cf. rubrique «Arlon»).

25 avril :
HUY - CONGRES NATIONAL

23 mai :
VINKT

LA 2^e DIVISION DE CHASSEURS ARDENNAIS depuis son origine jusqu'au 22 mai 1940

par Georges HAUTECLER (†)

Le texte commencé ci-après, et qui sera continué, en fonction de la place disponible dans les numéros à venir, constitue le chapitre III de la volumineuse étude, intitulée «CRIMES DE GUERRE A DEINZE - 24/25 mai 1940», élaborée par le regretté commandant Georges Hautecler, et à laquelle nous avons fait référence à plusieurs reprises.

La 2^e Division de Chasseurs Ardennais est issue de la dislocation, le 22 novembre 1939, du Corps des Chasseurs Ardennais en deux Divisions: la 1^{re}, sous le commandement du général Descamps, et la 2^e sous le commandement du général Ley.

C'est le 25 août 1939 (phase A de la mobilisation) que le général Ley prend le commandement à Namur du Corps des Chasseurs Ardennais. Le jour même, il perd les 1^{er} et 2^e régiments envoyés, avec le général Descamps, à la frontière du Grand-Duché de Luxembourg et rattachés au groupement du général Keyaerts, chargé de la défense des Ardennes.

A cette phase A sont créés les 1^{er} bataillons des 4^e, 5^e et 6^e régiments, respectivement à Flawinne, Seilles et Anthel.

Le 28 août (phase B de la mobilisation), les 4^e, 5^e et 6^e régiments sont entièrement mobilisés. Ils s'installent au nord de la Meuse, à l'est et à l'ouest de Huy.

Les Chasseurs Ardennais ont été créés en 1933 par Albert Devèze, ministre de la Défense nationale. En dépit de l'opposition de l'école Galet - Nuyten - Van Overstraeten. Tant que Devèze reste au pouvoir, les Chasseurs Ardennais sont les enfants chéris du ministre mais, à partir de son remplacement par le général Denis, ils sont en butte à la méfiance de l'état-major général belge.

A la mobilisation belge de fin août 1939, le Corps des Chasseurs Ardennais comprend:

- 6 régiments d'infanterie, numérotés de 1 à 6;
- 3 bataillons de réserve cyclistes;
- 1 bataillon de troupes auxiliaires (travailleurs);
- 1 régiment d'artillerie, comprenant 2 groupes de canons de 75 mm d'un modèle spécial, étudié pour les Ardennes, et un, puis deux, groupes d'obusiers de 105 mm;
- 1 bataillon du génie;
- 1 bataillon de troupes de transmission;
- 1 compagnie de mitrailleurs antiavions;
- 1 compagnie médicale;
- 1 compagnie d'intendance;
- 1 corps de transport.

Les 3 premiers régiments comprennent chacun 3 bataillons de 3 compagnies cyclistes de 3 pelotons de fusiliers et un peloton de mitrailleurs, une compagnie de 16 chars légers modèle T13 (prévus) et une compagnie moto de 3 pelotons moto et un peloton de 3 chars

légers modèle T15. Les 4^e, 5^e et 6^e régiments (2.560 hommes) ont une organisation légèrement différente: leur 1^{er} bataillon (750 hommes) est à vélo, les deux autres (680 hommes) sont portés; la 10^e compagnie est une compagnie moto analogue à celle des 3 premiers régiments, mais comportant en plus un peloton de 4 canons antichars de 47 mm (prévus), et la 11^e compagnie compte 2 pelotons de 4 mortiers de 76 mm, datant de la première guerre mondiale.

Le peloton de Chasseurs Ardennais est à 2 groupes de combat et un groupe de 3 lance-grenades. Il ne compte que 46 hommes contre 65 au peloton d'infanterie de ligne, mais la puissance de feu est la même, car le groupe de combat est à 2 fusils mitrailleurs chez les Chasseurs Ardennais.

Ce groupe de combat étant assez lourd: 15 hommes et 3 armes automatiques (2 fusils mitrailleurs et une mitrailleuse), on lui a attribué 2 sergents: l'un est le chef de groupe, l'autre celui de l'équipe de 2 fusils mitrailleurs.

Le peloton de mitrailleurs comprend 2 sections armées chacune de 2 mitrailleuses.

L'armement est moderne (sauf les mitrailleuses) et d'excellente qualité. En voici les principales caractéristiques:

- mitrailleuse Maxim, calibre 7,65 mm à refroidissement à eau. C'est l'arme utilisée en 1913 par l'infanterie allemande. Elle est fort inférieure à la mitrailleuse lourde allemande de 1940;
- fusil mitrailleur dénommé F.M. 30, calibre 7,65 mm, pouvant tirer coup par coup, au ralenti et en mitrailleuse à la cadence de 600 coups à la minute. Chargeur contenant 20 cartouches. Le mécanisme de ralentissement a été exigé par l'inspection d'infanterie belge. Je n'en ai jamais compris l'utilité. Comme si, au combat, il venait au treur l'idée de ralentir sa cadence de tir...
- lance-grenade D.B.T. (Denis, Bertrand, Troisfontaine) pouvant envoyer avec précision une grenade de 600 grammes à 600 mètres;
- mitrailleuse Schmeisser, calibre 9 mm, chargeur de 32 cartouches;
- pistolet grande puissance (G.P.), calibre 9 mm, chargeur de 13 cartouches.

Une compagnie de Chasseurs Ardennais dispose donc au total de 4 mitrailleuses, 12 fusils mitrailleurs, 9 lance-grenades, 6 mitrailleuses, 171 fusils et 26 pistolets.

Pour constituer les régiments de Chasseurs Ardennais avec des miliciens des Ardennes et du sud de la Meuse, les états-contrôles du 10^e régiment de Ligne d'Arlon, ancêtre des Chas-

seurs Ardennais, ne suffirent pas, et il fallut puiser dans 15 classes de milice et, cela ne suffisant pas encore, il fut décidé que tous les miliciens résidant dans la province de Luxembourg et dans certaines parties des provinces de Namur et de Liège passeraient sur les contrôles des Chasseurs Ardennais. Voici ce qu'en dit le général Ley:

«Cette solution, satisfaisante au point de vue strictement numérique, était désastreuse au regard de la qualité de la troupe, qui est composée de rappelés ayant fait leur instruction soit à l'infanterie, soit à l'artillerie, à la cavalerie ou au corps de transport. De nombreux groupes de combat sont commandés par des sous-officiers d'artillerie ou du corps de transport. Les plus anciennes classes ignorent totalement le fusil mitrailleur F.M. 30, le lance-grenade, le canon de 47 mm, le pistolet de 9 mm.

Déficiences dans l'instruction, mais aussi dans la tenue: les miliciens rappelés, revêtaient les vêtements et les équipements entassés dans les dépôts et ceux-ci sont ceux des régiments auxquels ces hommes ont appartenu jadis.

Manque total de cohésion encore: les hommes ne se connaissent pas entre eux, ils ne connaissent pas leurs grades. Les officiers, dont la grosse majorité sont des réservistes, n'ont jamais rencontré leurs subordonnés».

Sur le même sujet, le général Descamps émet le même avis:

«La solution adoptée comportait des avantages, mais également des inconvénients. La mobilisation en fut facilitée, mais, quand on quitta les dépôts pour occuper les premiers cantonnements, ce fut un spectacle peu banal, mais bien peu rassurant que ces bandes se traînant le long des routes, ces hommes aux tenues disparates et aux écussons les plus variés, grades et soldats des régiments de ligne, de cavalerie, d'artillerie et même des services, décriés Chasseurs Ardennais. Beaucoup de rappelés n'avaient accompli que 8 ou 10 mois de service et ignoraient tout de l'armement moderne».

On peut constater qu'il est heureux que les chefs des Chasseurs Ardennais aient disposé des neuf mois de mobilisation pour faire de leurs régiments les beaux outils de combat de mai 1940.

La 2^e Division de Chasseurs Ardennais prend position au début de septembre 1939 au nord

de la Meuse, des deux côtés de Huy, sur un front de 25 kilomètres avec 6 bataillons à pied et 1 bataillon cycliste. Les deux autres bataillons cyclistes sont aux ordres du VII^e Corps d'Armée (Quartier général à Namur): le 1^{er} bataillon du 4^e régiment sur la Lesse et le 1^{er} du 5^e régiment sur la Meuse, entre la place forte de Namur et la frontière française.

La 2^e Division de Chasseurs Ardennais reçoit l'appui de feu du régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais (devenu le 20^e régiment d'artillerie), soit 4 groupes (2 de canons de 75 mm court et 2 d'obusiers de 105 mm).

Au cours de la mobilisation, la Division voit malheureusement ses moyens progressivement diminuer:

- les camions, destinés aux 6 bataillons portés, ne seront pas livrés;
- les 3 bataillons cyclistes de réserve sont supprimés;

MEPRISABLE RTB

A nouveau, l'Ecran-Témoin et son minable animateur.

Le 1^{er} mars, une émission sur l'homosexualité: on a de ces «chances»! Un participant français, qui se vante de ses mœurs particulières a pu affirmer, sans être réprimandé, que — comble de l'ignominie — notre Roi aurait été parfois dit appartenir à la clique des homosexuels. Non seulement ce salopard n'a pas été exclu séance tenante mais il n'a même pas été remis en place par le présentateur et ce dernier n'a pas été sanctionné. Sans doute, ces petits cons ont-ils ensuite bien ri au bar.

Si à l'ORTF on avait osé proférer de telles calomnies à l'encontre du président Mitterrand, les responsables étaient virés, dès le lendemain, et le directeur de chaîne aurait suivi la même voie. A la RTBF comme fesses et tripouilles, tout est permis...

JUSTICE ET CHANGEMENT

M. Robert Badinter, ministre français de la Justice (là-bas, on l'appelle «garde des Sceaux»), un avocat de grand talent, a déjà attaché son nom à de grandes réformes, dont certaines ont été accueillies diversement. Tout notamment le cas pour l'abolition de la peine de mort. Personnellement, je suis pour le maintien du principe, notamment en temps de guerre, mais l'application n'en devrait être que très exceptionnelle, étant entendu que la guillotine est une forme d'exécution dégradante, indigne d'une nation civilisée.

Il y a aussi le problème des prisons. Le régime carcéral est particulièrement avilissant, humiliant, abaissant la personnalité, généralement à tout jamais.

Imaginez un peu ce que peut être la vie «communautaire» lorsque sont enfermés dans une même cellule, par exemple un forcené, criminel récidiviste; un drogué; un pauvre homme qui a tué par amour, dans un accès de jalousie; et un industriel qui a trafiqué son bilan en espérant sauver son entreprise.

L'auteur d'un livre à succès, intitulé «Le Dénommé» écrit qu'en prison «l'animal y devient végétal». Il faudrait pouvoir séparer les prisonniers amendables des autres, les chevaux de retour, des irrécupérables. A propos de ces derniers, on se rappelle que lors de son arrivée au pouvoir, M. Mitterand a décrété une large amnistie qui a conduit à la libération de quelque 7.000 condamnés. Comme il fallait s'y attendre, un grand nombre d'entre eux sont retournés à leurs «occupations traditionnelles». Toutefois comme les voleurs, auteurs de hold-up, d'attaques à main armée, de proxénétisme, etc. sont rapidement remis en liberté, un grand nombre de policiers ne prennent même plus la peine de chercher à les arrêter, en passant parfois leur vie. Ils ont baptisé ces individus des «badinters»...

- le bataillon de troupes auxiliaires et la compagnie de mitrailleurs antiavions sont supprimés;
- une compagnie du génie et une du corps de transport sont mises à la disposition du VII^e Corps d'Armée;
- au printemps 1940, le régiment motorisé d'artillerie des Chasseurs Ardennais est envoyé à la 7^e Division d'infanterie. Il est remplacé par le 12^e régiment d'artillerie hippomobile à 4 groupes. Il arrive en bon ordre, bien que fatigué par de longues étapes par la route. Dix jours plus tard, il perd deux groupes envoyés dans la région d'Anvers, pas très loin d'où ils venaient;
- pertes en personnel, suite à la reconstitution de l'Ecole des Chasseurs Ardennais et du Centre de renfort et d'instruction à Gembloux, puis à Bruxelles.

Après l'alerte du 11 novembre 1939, la 8^e Division reprend une partie du front de la 2^e



LA DELINQUANCE JUVENILE

En matière pénale, le fléau de notre époque, le «cancer qui ronge notre société» est constitué par la délinquance juvénile. En 1981, en France, 65.180 mineurs d'âge, de dix à dix-huit ans, ont fait l'objet de jugements; ils représentent 1% de la population de cette tranche d'âge. «Le Point» signalait qu'en vingt ans, le nombre de mineurs traduits en justice, parmi lesquels beaucoup de filles, a plus que doublé. Pres de la moitié des vols dont sont victimes par préférence les femmes, avec souvent accompagnement de vols, sont le fait de mineurs. Pourquoi ces comportements? Parce que l'on est oisifs, que l'on veut se faire remarquer par les copains et copines ou qu'on ne veut pas paraître dégoûté; souvent aussi pour acheter de la drogue.

Non sans raisons, M. Badinter ne croit pas à la vertu de la répression par de lourdes peines. L'incarcération des jeunes délinquants équivaut à en faire des pensionnaires du séminaire du crime. Mais, il faut aussi considérer les victimes...

Comment faire, par exemple, pour séparer les «moins mauvais grains de l'ivraie»? Car, la plupart des jeunes pris en faute ne récidivent pas. Et tenant de l'opinion que «la prison est l'école du crime», Robert Badinter estime que le seul remède serait la prévention. C'est vrai, mais comment l'organiser? Par des peines de substitution? Des tâches d'utilité publique? On verrait tout de suite intervenir les syndicats, CGT en tête, pour affirmer que l'on prend le pain des travailleurs et essayer d'engendrer les jeunes délinquants.

Pour en terminer, nous voudrions résumer le cas exemplaire rapporté par «Le Figaro»: on a appréhendé récemment à Paris un gamin de dix ans qui a avoué cent cinquante agressions. Gardé un seul jour en prison, il s'y est conduit comme un dur des durs, déclarant: «Moi, je suis le futur Mesrine». Enfin d'un foyer et repris, confié à un éducateur, on l'a retrouvé endormi «avec un nounours dans les bras». Il est aujourd'hui placé dans une famille, et l'on espère...

UN ART NOUVEAU ET BIEN ANCIEN

S'est créé le «Mouvement français des pleurs de papier» lequel veut s'attacher à réhabiliter la cocotte... en papier. Le «cocottologie» serait, en réalité, un art s'apparentant à la science. Le célèbre écrivain espagnol, Miguel de Unamuno, sans doute cousin de Salvador Dalí, a écrit à son sujet un savant traité, où l'on peut lire: «Elle est, à n'en pas

Division de Chasseurs Ardennais, ramené à 20 kilomètres.

- Au début du mois de novembre, les compagnies motos des 4^e, 5^e et 6^e régiments sont dissoutes et leur matériel (motos et chars légers modèle T15) versé au Corps de Cavalerie. Les 11^e compagnies deviennent les 10^e compagnies et sont donc à présent de 2 pelotons de 4 mortiers de 76 mm et un peloton de 4 canons de 47 mm tractés (encore à livrer).
- En décembre, les 4^e, 5^e et 6^e régiments reçoivent leurs canons de 47 mm et 4 camions G.M.C. pour tirer ces canons, mais, à la mi-mars, ils doivent les céder au Bataillon Moio des Chasseurs Ardennais, unité nouvellement créée. Cette création entraîne également des pertes en personnel pour la 2^e Division des Chasseurs Ardennais.

(A suivre)

douter, la forme architectonique, la perfection de l'image, l'être payé par le fait. On ne saurait épuiser la série d'harmonies et de rapports mystérieux qu'elle présente».

Voilà qui va réjouir des fonctionnaires désœuvrés — et ils sont plus nombreux qu'on le pense — ainsi que les cancreaux.

DES SURMENES

Un pays toutefois où les fonctionnaires n'ont pas le loisir de cocotter, c'est l'Italie: parce que c'est fatigant d'abord et qu'il est bien plus simple de ne pas aller au travail ou de faire autre chose...

La magistrature vient d'y entreprendre une vaste action pour réagir contre l'absentéisme, phénomène qui s'est, au reste, largement étendu au secteur privé.

A l'aéroport de Rome, on a trouvé quatre agents présents sur quarante-deux inscrits au bureau des postes... L'absentéisme atteindrait 60 % dans cette administration et 50 % dans l'organisme chargé du paiement des retraites (des préposés, quoi); en moyenne 30 %. Une directrice ne vient à son bureau, depuis de longues années, qu'entre 11 et 13 heures. De même, de longue date, un employé ne s'est jamais présenté à son bureau que le dernier jour du mois pour percevoir son traitement. Vaste tâche en perspective que de vaincre le dolce far niente...

DES SITUATIONS ABUSIVES EN BELGIQUE

La Belgique est également un pays où règnent d'innombrables abus. Ne parlons pas de ceux du chômage, connus de tous. Et qu'on ne vienne pas dire que nous nous en prenons aux vrais chômeurs. Ceux-ci méritent qu'on les plaigne et qu'on comprenne le tragique de leur état. Mais, nous visons les faux chômeurs, travailleurs au noir, les fils à papa (et les filles) ayant terminé leurs études, qui ne cherchent pas vraiment du travail et pour qui les allocations de chômage constituent leur argent de poche.

Mais, sait-on assez que nombre d'associations patronales ou syndicales ne possèdent aucun statut juridique, sinon celui d'associations de fait. Elles échappent ainsi à tout contrôle, y compris en matière de fiscalité et de respect des lois sociales. Mais, quand on soulève le problème, que de hurlements... accusateurs, au nom de la liberté! «O, liberté! Que de crimes n'a-t-on pas commis en ton nom!» proclamait Mme Roland, au pied de l'échafaud.

UN SIGLE... VACHE

A l'initiative de la «Ligue des droits du mâle», on vient de créer, en France, un «Mouvement d'émancipation universelle de l'homme» afin de lutter, notamment, «contre le sexisme féminin et les discriminations dont sont, parfois, victimes les hommes». Il était grand temps! Le sigle de ce mouvement: MEUH! Tout de même, choisir comme emblème pour une association qui prétend ne s'adresser qu'aux gens intelligents le meuglement des vaches...

PACIFISME OU INCONSCIENCE ?

Un vent de pacifisme souffle sur l'Europe de l'Ouest. Des cris de protestation contre l'installation de missiles, contre la course aux armements, pour la paix se sont élevés dans de nombreuses capitales telles que Copenhague, Stockholm, Paris, Rome, Londres, Bonn, Bruxelles. La perspective d'un conflit nucléaire fait frissonner, il est parfaitement compréhensible que face à un tel danger les foules s'interrogent. Parmi les citoyens qui sont descendus dans la rue figuraient beaucoup de jeunes qui n'ont pas connu la guerre dans toute son horreur, qui n'ont pas supporté le poids d'une occupation étrangère, qui ne peuvent pas apprécier la valeur incommensurable que représente la "Liberté" pour la bonne raison qu'elle ne leur a jamais été ravée.

Les slogans en faveur du désarmement, contre le déploiement des missiles ne sont agiles que parmi les peuples de l'Ouest. Au-delà du Rideau de fer, aucune voix ne s'élève pour réclamer le démantèlement des SS-20. Il est bien certain que le spectre de la guerre atomique effraie le citoyen soviétique mais il sait qu'il n'a pas le droit d'exprimer son avis et que s'il descendait dans la rue pour clamer son mécontentement il serait arrêté par les agents du KGB puis après un jugement sommaire envoyé comme rebelle dans un goulag ou un asile psychiatrique pour aliénation mentale.

Si tous les hommes voulaient se tendre une main fraternelle et se dévouer à la cause de la paix, si toutes les nations comprenaient que la liberté s'arrête où commence celle du voisin, le désarmement serait l'objectif à atteindre. Alors, personne ne le contesterait. Hélas, l'humanité n'a encore pu s'élever à un tel degré de sagesse. Plaque avait raison de dire : «L'homme est un bup pour l'homme».

Dans le monde actuel où la puissance ne craint que la puissance, la rupture de l'équilibre des forces en présence par un désarmement unilatéral compromettrait gravement la paix, le bien le plus précieux.

Cette dangereuse politique d'opposition au déploiement en Europe de missiles Cruise et Pershing, orchestrée et dirigée par des gens qui y trouvent leur intérêt, n'inclinera pas pour autant l'URSS à retirer les 175 SS-20 destinés à l'Europe occidentale. (1)

Le même son de cloche résonnait dans les années 1935-1939. Devenu chancelier le 30 janvier 1933, le premier objectif d'Hitler est de rendre au Reich son armée. A cette fin, l'Allemagne se retire de la conférence générale sur le désarmement à Genève et une semaine plus tard quitte la Société des Nations. Le 16 mars 1935, le service militaire obligatoire est rétabli. La Luftwaffe, force aérienne et une armée de 500.000 hommes sont mises sur pied. Le Traité de Versailles est violé et les contractants ne manifestent aucune réaction. L'annexion de l'Autriche le 13 mars 1938 ne suscite pas des protestations de la part des gouvernements occidentaux. A tout prix, il fallait sauvegarder la paix; en France, Jean Giroudoux faisait représenter une pièce qui avait pour titre «La guerre de Troie n'aura pas lieu». Par crainte d'un conflit, Daladier et Chamberlain se rendirent à Munich le 29 septembre 1938 pour signer avec Hitler et Mussolini des accords imposant à la Tchécoslovaquie la cession du territoire des Sudètes au IIIème Reich le 20 novembre 1938 et le protectorat allemand de Bohême-Moravie le 16 mars 1939. La plupart des pays d'Europe considérèrent ces accords comme une abdication.

Dès lors, les agressions se succédèrent à un rythme accéléré. Le 1^{er} septembre 1939 Dantzig ville libre était rattachée au Reich, la Pologne envahie. Le 9 avril 1940 la Norvège et le Danemark voyaient leur territoire violé puis le 10 mai de la même année, la Belgique, les Pays-Bas et le Grand Duché de Luxembourg connurent le même sort. La Deuxième Guerre mondiale commençait, elle a duré cinq ans et le national-socialisme d'Hitler s'est rendu coupable d'un crime que les peuples qualifient de génocide. L'insouciance, l'imprévoyance et le manque de fermeté ont été à l'origine de ce terrible fléau. L'Histoire en fait le récit en lettres de sang. Elle ne se répète jamais de façon identique mais la situation actuelle présente une frappante analogie avec celle qu'a connue l'Europe dans les années 1938-1939; la négation de ce fait serait signe de mauvaise foi.

Pour assurer le triomphe final du socialisme mondial, but de l'idéologie marxiste-léniniste, l'URSS n'a pas hésité après la Deuxième Guerre mondiale à mettre progressivement la main sur ce qu'on nomme les satellites est-européens. Considérant que sa sécurité n'était plus garantie, elle est intervenue militairement en Hongrie pour écraser l'insurrection d'octobre 1956 puis en Tchécoslovaquie (1968) pour limiter l'évolution libérale du régime. Naïf serait celui qui croirait à la non-responsabilité et à la non-intervention de Moscou le 13 décembre 1931 en Pologne.

Dans la même optique, l'Union soviétique a toujours mené et mène encore une politique expansionniste qui lui permet de s'assurer des positions stratégiques qui puissent à moyen ou à long terme lui garantir la suprématie mondiale. Pierre M. Gallois dans «Le vent d'Est et ses périls» écrit : «En 60 années, le gouvernement de l'Union soviétique a successivement absorbé la Mongolie (1921), la Pologne orientale (1939), la Lettonie, la Lituanie, la Bessarabie et la Bukovine en 1940, l'Allemagne de l'Est, la Ruthénie, les îles Kouriles en 1945, la Bulgarie en 1946, la Roumanie et la Hongrie en 1947, la Tchécoslovaquie en 1948 et l'Afghanistan en 1980. A partir de 1946 (Corée du Nord) et jusqu'à maintenant avec Cuba, le Yémen du Sud, l'Angola, la

péninsule vietnamienne, le Mozambique, l'Ethiopie, le Cambodge, 130 millions d'habitants, vivant sur des territoires s'étendant sur quelque 4 millions de kilomètres carrés, pour la plupart occupant d'importantes positions stratégiques, sont passés, indirectement, sous le contrôle du gouvernement de l'Union soviétique».

En 1940, on avait perdu le goût de se défendre, on avait cédé à l'esprit d'abandon sous prétexte de pacifisme et de désarmement. Les accords de Munich ont été signés dans un tel esprit.

L'Europe d'aujourd'hui semble avoir oublié l'Histoire; d'aucuns cultivent cet esprit de Munich avec la même obstination démentielle. Les manifestations organisées dans plusieurs pays d'Europe occidentale risquent d'influencer négativement les responsables politiques quant à leur décision d'autoriser le déploiement en Europe de missiles Cruise et Pershing pour faire contrepoids aux SS-20 soviétiques. Il ne faut nullement voir dans ce déploiement un pas en avant vers l'escalade mais en premier lieu une force de dissuasion, ensuite un éventuel moyen de défense. Le maintien de la paix est à ce prix. Faudra-t-il un jour tenir à l'égard de ces pacifistes béats la propos qu'a tenu W. Churchill envers les responsables des avilissants accords de Munich : «Ils ont préféré le déshonneur à la guerre. Ils ont perdu l'honneur et ils ont quand même eu la guerre»? S'ils persistent dans leur inconscience, ils nous conduiront au même désastre, à la même servitude qu'en 1940.

Les Etats-Unis qui ont accepté d'immoler le père sur les plages de Normandie il y a 38 ans, consentiraient-ils encore à offrir le fils en holocauste pour la libération d'une Europe qui aurait refusé la coopération à sa propre défense?

Il ne restera aux partisans du désarmement qu'à se mordre les doigts mais il sera trop tard!

Léon VAILLANT

(1) N.D.L.R. : Le nombre a été accru et est en passe de l'être à nouveau.

LE DRAPEAU DE L'ARLENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, en 1973, lors de notre premier congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comportent trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire : boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris :

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répétons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES : dans les sections ou au trésorier national adjoint.

(Adresses en page 2)

NAMUR

La fête des «Rois»



Dimanche 7 mars, les Chasseurs Ardennais, célébraient la fête des «Rois». Le Colonel e.r. L. Chasseur et M^{me} René Volvert en furent les vedettes. La centaine de convives les fêtaient dans une folle ambiance, entraînés qu'ils étaient par la virtuosité de l'accordéoniste Daniel Chantraine et de délices culinaires préparés par le chef Simon Lorr.

Partageaient la joie de tous, outre le président d'honneur M. L. Lelièvre, le Comité de Namur conduit par son président, M. Georges Gilsoul, M. F. Guioit, secrétaire national, M. le commissaire de police en chef, R. Léonard et Mme, M. F. Chaudry, Directeur du protocole de la ville de Namur, M. E. Montellier de la Royale Moncrabeau, M. Jules Grapotte, des Bards de la Meuse, Mme Parant, doyenne des Berets verts namurois.

PRISONNIER EN SILESIE 1940-1945!

Nous avons connu la peur, la faim et les mauvais traitements surtout quand nous sommes passés dans le camp disciplinaire B19 (Sagan VIII C) avec les Belges, Polonais, Anglais, Russes. Là, nous étions considérés comme prisonniers politiques et le régime était celui des camps de concentration.

Heureusement, nous avons aussi été mis au travail dans des fermes ou nous étions considérés comme prisonniers de guerre.

En Silesie, je fus placé dans une ferme chez Herr Invel Piel. Il donna un bœuf pour conduire deux chevaux : Ella et Lotti. C'étaient bien ces deux chevaux. Ils étaient pour moi deux amis. Je ne les ai jamais frappés avec le fouet. Sur paroles, ils me comprenaient très bien : ils étaient dociles à mon commandement et je leur parlais la langue du pays. Oui, mes chevaux étaient mes amis. Pour les prisonniers de guerre, les animaux étaient des amis. Amis, ces chevaux qui luttent à l'oreille de la forêt. Amis, ces opprimés sur les toits de tuiles des fermes. Amis, même ces moutons à vent. Pour nous prisonniers, c'était une distraction de regarder et de comprendre un peu toutes ces bêtes qui, elles, ne nous voulaient aucun mal.

Nous allions travailler aux champs. Je revois encore le paysage : non loin de nous tournait un petit moulin à vent de l'ancien temps. Nous arriptions parfois le travail. C'était un ordre du patron : «Il faut de temps en temps un répit de quinze minutes» avait-il dit. Alors, je m'occupais un tantinet et je me disais : «Quand on travaille, on doit manger souvent, on doit partager». Et je donnais un morceau de mon pain à mes petits chevaux en leur faisant une petite caresse.

Ils avaient mes caresses : ils avaient mes bœufs de pain. Mais je n'ai pas tout dit. Je leur donnais une double ration d'avoine concassée. J'étais les plus beaux chevaux du village de Kostenblut, et j'en étais fier! Des cultivateurs demandaient à mon patron : «Comment cela se fait-il que tu aies deux si beaux chevaux?» — «C'est parce que le prisonnier belge les conduit bien», répondait-il.

En menant mes chevaux aux champs et en labourant, je soufflais bien souvent pour chasser mes tristes pensées et mes rêves

irréalisables concernant mon retour en Belgique... et aussi, pour ne pas pleurer.

Pourtant un jour mes chevaux m'ont fait pleurer. Ce fut lorsque la libération arriva et que des soldats russes ont mis une selle sur le dos de mes chevaux. Mes chevaux! mes camarades d'infortune, eux qui n'avaient rien à voir avec cette maudite guerre! Lorsque le Russe voulut prendre mon cheval Ella, celui-ci ne voulut pas comprendre ce qu'on lui disait en russe. Il était tellement habitué avec moi que j'ai dû aller le prendre moi-même et lui parler la langue habituelle. Il me suivit et me regarda comme pour me demander ce qu'il se passait. Pour Lotti, ce fut la même chose. Quand le cavalier lui eut mis la selle, il est rentré à l'écurie. J'ai dit aux deux cosaques russes : «Les chevaux ne comprennent pas votre parler». Ils m'ont répondu : «Ils devront bien apprendre le russe!». Je les ai regardés partir : ils se dirigeaient vers le front, à Breslau, à trente kilomètres plus loin. «A revoir, mes petits chevaux!», J'ai pleuré. J'aurais voulu rentrer en Belgique avec mes petits chevaux! Rêve insensé!

Les Russes aimaient bien les chevaux. Il y avait encore quatre chevaux à la ferme, mais ils étaient maigres. Deux amis belges s'en occupaient : Albert LENS du pays de Herve et Ferdinand NISOL du pays de Chapelle-lez-Herlamont du Hanaut.

Mon patron avait été appelé comme «volström» : c'est-à-dire pour faire de la résistance pas bien loin du village, près de Peterswiltz. Je savais donc où il était : il revenait assez souvent mais en cachette, car il n'avait pas le droit d'abandonner son poste. La dernière fois que j'ai vu, il m'a fait appeler chez lui pour me dire au revoir : «Vous transmettre mon au revoir à vos deux amis belges... la situation n'est pas belle pour nous... Les Russes sont à Breslau...». Quelques jours plus tard, les Russes ont pris, par l'arrière, les restants du village de Peterswiltz. Nous avons appris par les prisonniers de guerre du village qui se sauvaient que trois hommes de Kostenblut étaient tués sur le pont du village. L'un d'eux était mon patron.

Edgard PIERLOT.

M. Edgar FIERLOT est né à Jusezet, en 1917. Il fut chasseur ardennais cycliste garde-frontière. Il a fait son service militaire en 1937-1939. Il fut fait prisonnier le 29 mai 1940 et transporté



PRESTATIONS

Le club a été représenté en 1981 à 62 marches, en 71 jours. La distance totale parcourue s'est élevée à 2.307, soit une moyenne journalière de 32,5 km.

Au cours de ladite année, J. Charlier a parcouru 1.560 km en 50 jours et J. Jadoul 1.268 km en 35 jours. C'est donc le premier nommé qui a emporté la training complet aux couleurs du club, offert par le comité.

COTISATIONS

On insiste auprès des retardataires pour qu'ils effectuent sans plus attendre le versement de la cotisation pour 1982 (150 F) au compte 240-0280297-68 du Club de Marche des Chasseurs Ardennais, 4330 Grâce-Hollogne. Prière de préciser l'adresse complète et la date de naissance (pour l'assurance).

REUNION DES ADHERENTS

Nous avons omis de préciser, dans notre numéro 127, que le Club de Marche des Chasseurs Ardennais avait délégué sept de ses membres à la réunion des membres adhérents qui a eu lieu à Marche-en-Famenne le 5 septembre 1981. A cette occasion, le monument aux morts des 1^{er} et 4^{ème} Ch A a été fleuri, au nom du club, par son secrétaire, M. Beccacaci.

PROJET : UNE MSA D'HIVER

Le club projette de réaliser la 1^{ère} Marche du Souvenir et de l'Amitié d'hiver, sous le patronage de la Fraternelle et avec l'aide des sections traversées : deux ou trois étapes et logement chez d'anciens Chasseurs Ardennais. Attendons d'en savoir davantage.

en Silesie au Stalag VIII a Gortitz-Moise-Oder (Breslau). Il fut condamné au bloc de concentrationnaire B19 (le bloc à la mort) où il resta du 2 janvier 1942 au 25 juillet 1943. Il entra en Belgique le 25 juillet 1945. A présent, M. Pierlot habite 6754 Lamirteau, rue de Montmidy 5a.

AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants - Résiste et Mords -, à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections) : 20 F l'unité.

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 9 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à « Président national », « Secrétaire national ».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
40 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous : 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A., la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais décédé dans les mêmes circonstances.
c) Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne.
Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.
Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant de la cotisation :

A partir de l'exercice social 1981-1982, débutant le 1.11.1981, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

FOURNITURES

En raison de hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	Prix de vente
Insignes grand format	40 F
Insignes petit format	40 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	225 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret)	20 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Drapeau de l'Ardenne	1.050 à 1.350 F selon modèle (cf. encadré spécial)

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.